

Abonnements par la poste:

Table of subscription rates for Canada, E.-UNIS, and UNION POSTALE, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration 430 EST NOTRE-DAME

TELEPHONE: HARbour 1241*

SERVICE DE NUIT: Administration: HARbour 1243, Rédaction: HARbour 3679, Gérant: HARbour 4897

L'école nouvelle

La question est officiellement posée

Le bureau de direction de l'Union Catholique des Cultivateurs vient d'adopter (réunion du 16 juin, compte rendu de la Terre de chez nous, organe officiel de l'Union, numéro du 21 juin) la résolution suivante:

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Proposé et résolu:

Considérant que notre jeunesse agricole ne reçoit pas dans nos écoles de rang les éléments nécessaires au développement des connaissances utiles aux cultivateurs;

Considérant que la situation agricole actuelle ne permet pas à la masse des cultivateurs d'envoyer leurs enfants poursuivre leurs études dans les Ecoles d'Agriculture;

Considérant en plus que le nombre n'en serait pas suffisant pour répondre aux besoins de la masse;

Que demande soit faite à l'Hon. Premier Ministre de la Province, afin que dans chaque village une école soit ouverte aux jeunes pour étudier spécialement la science agricole;

Que des maîtres qualifiés soient choisis par leurs connaissances à la direction de ces écoles;

Que les agronomes de Comté apportent leur concours à cette organisation, afin d'aider à la réussite;

Que les aumôniers diocésains de l'U. C. C. soient appelés à la formation de ces institutions;

Que copie de la présente résolution soit adressée à l'Hon. Ministre de l'Agriculture et que demande lui soit faite de son appui.

On reconnaît là des idées qui sont depuis longtemps familières à nos lecteurs.

Voici donc la question de l'école nouvelle posée de façon officielle, sous la responsabilité de l'union professionnelle des cultivateurs.

Tant que cette idée a semblé la chose propre de M. Laurent Barré, certains ont paru la considérer comme une simple manœuvre politique et, quoique M. Barré se défendit bien de vouloir en prendre tout le mérite, ne l'ont apparemment considérée qu'à travers la répulsion que leur inspirait son propagandiste.

Il n'en pourra plus être ainsi. Il faudra maintenant discuter la question au mérite.

Pourvu qu'on veuille bien l'envisager sous cet aspect, la cause est gagnée.

Car le trou qu'il s'agit de combler est évident. Nous n'avons rien qui permette à l'ensemble de la jeunesse rurale de continuer ses études, et l'on pourrait ajouter à la résolution, que l'Union veut évidemment faire courte, de nombreux considérants supplémentaires.

S'il est clair, par exemple, que "la situation agricole actuelle ne permet pas, comme le dit l'Union, à la masse des cultivateurs d'envoyer leurs enfants poursuivre leurs études dans les écoles d'agriculture"; s'il est aussi clair que le nombre de celles-ci "ne serait pas suffisant pour répondre aux besoins de la masse", on peut se demander s'il est raisonnable d'espérer qu'une heure viendra où la masse des cultivateurs pourra envoyer ses enfants "poursuivre leurs études dans les écoles d'agriculture", et s'il serait désirable même que toute la jeunesse agricole fût ainsi, pour une période plus ou moins longue, arrachée à la vie de famille, à son milieu normal.

Puis, ce n'est pas simplement la formation agricole que pourrait apporter à tous l'école nouvelle; c'est un accroissement de culture générale, le maintien et le développement de la curiosité intellectuelle. Les jeunes gens qu'elle aurait formés seraient infiniment plus aptes ensuite à suivre les autres modes d'enseignement agricole: conférences, journaux, etc.

L'idée, telle que la présente M. Barré, avait le grand avantage de s'adapter aux humbles réalités de chez nous, de tenir compte des besoins et des disponibilités de la masse des cultivateurs.

Envoyer un enfant à l'école d'agriculture, cela veut dire à la fois se priver de ses services et se charger de tout, ou de partie tout au moins, de ses frais. L'école nouvelle, comme on l'a d'abord conçue, utiliserait les mois d'automne et d'hiver, où les jeunes de quatorze à dix-huit ans ont des loisirs, sans empêcher de rendre à leurs parents un certain nombre de services. Et elle n'exigerait, de la part des parents, qu'un minimum de sacrifices.

Elle n'empêcherait d'ailleurs ni la présence ni le progrès d'autres écoles d'agriculture — pas plus que l'existence de l'école primaire ou de l'académie commerciale n'empêche celle du collège classique ou de l'université. Elle mettrait simplement à la disposition de tous les enfants de la campagne les rudiments de la science agricole.

Certains ont paru douter de la possibilité de l'entreprise. Mais pourquoi? La question des maîtres, la seule qui pourrait sérieusement embarrasser, est tout de même soluble. Il suffit d'y mettre le temps et l'argent. Et le plus tôt on se jettera à la besogne, le plus tôt on aura recruté ce personnel.

D'ailleurs, il n'est pas nécessaire que toutes les écoles s'ouvrent à la fois et le même jour. On peut procéder graduellement.

Pourquoi, par exemple, le gouvernement n'offrirait-il pas une prime convenable aux commissions scolaires prêtes à organiser l'école nouvelle? Il ferait de la sorte surgir les premières écoles dans les milieux où elles auraient le plus de chances de rencontrer appui et sympathie.

Et l'expérience de ces écoles d'avant-garde permettrait la mise au point du système.

En tout cas, la question est maintenant posée de telle façon qu'il sera désormais impossible de ne la point aborder de front.

Il dépend des hommes de bonne volonté qu'elle reçoive une rapide solution. Nous tâcherons d'y aider.

Omer HEROUX

L'actualité

La machine

L'imminence de l'hiver... et des élections tourne l'attention de nos conseillers municipaux vers le chômage.

Il s'annonce intense pour la saison froide, plus encore que l'an dernier. Pour y remédier il faudra donc engager le crédit de la ville et des gouvernements provinciaux et fédéraux.

Le prospectus de demain devra payer les dettes de la dette d'aujourd'hui, ce qui rendra celle-ci plus sage.

L'idée est intolérable, en effet, de gens souffrant de la faim au point de compromettre leur santé, voire d'en mourir, dans une société où tant d'autres se gavent et recourraient leurs jours par les abus du boire et du manger et la débâche dorée.

Est-il juste que le pauvre, laborieux, connaît les privations extrêmes et doit les imposer à ses enfants? Est-il juste que le malade nécessiteux doive se refuser les soins les plus éclairés, doit se priver des secours les plus efficaces de la thérapeutique moderne pour recouvrer une santé utile?

La société n'aura pas repris son aplomb et n'aura pas mérité le nom

Bloc-notes

Le piéton

Ces jours-ci, l'arrêt d'un tribunal d'appel montréalais a retenu l'attention de ceux qui, n'ayant pas d'automobile, doivent traverser les rues à pied et y risquent parfois leur vie.

Le magistrat qui a prononcé la décision du tribunal a rappelé qu'il ne suffit pas aux chauffeurs, entre les endroits où les piétons sont censés traverser la rue, de jouer du claque-son pour se protéger contre les conséquences d'un accident possible.

Ils doivent de plus faire attention aux piétons et ne pas leur passer dessus si ceux-ci ne se garent pas assez vite à leur gré, se disant que le bruit de l'avertisseur les a prévenus du danger qu'ils courent.

Non seulement les chauffeurs doivent corner, pour signaler leur passage, mais ils doivent ralentir et même arrêter, s'il le faut, afin de donner le temps au piéton de se mettre en sûreté.

Ce ne fut pas la façon dont se comporta le chauffeur condamné par le tribunal. Il avait vu un piéton dans la rue, il corna, continua d'avancer à toute vitesse et frappa l'autre, qui réclama des dommages et les a obtenus.

"J'avais le droit de passage, du moment que je jouai du claque-son; c'était au piéton d'arrêter. Il n'était pas à un coin de rue, donc, celle-ci m'appartenait entre deux encadrements", dit le chauffeur brutal. Théorie simpliste et dont la mise en pratique par les automobilistes de cette catégorie aboutit chaque semaine à des dizaines de morts accidentelles.

"Ote-toi que je passe", c'est à cela que se résumerait le code du chauffeur. Dieu merci, tous ne sont pas de cette arrogance; et les tribunaux continuent de reconnaître quelque droit dans la rue aux piétons, outre celui de s'y faire débouler. L'homme à pied doit être prudent, certes; mais cela ne signifie pas qu'il doit attendre, pour traverser la rue, l'absence complète d'automobiles dans un rayon d'un quart de mille. S'il fallait cela, qui ne prendrait une heure à franchir les rues Saint-Jacques ou Sainte-Catherine?

Récemment, je ne me rappelle plus quel économiste anglo-saxon soutenait la même thèse. De fait, le problème est très complexe. Mais en des temps comme ceux-ci, il peut s'envisager sous un angle particulier, puisqu'il s'agit de travaux destinés à remédier au chômage et qui n'ont d'autre but que de substituer, à l'aumône humiliante et démoralisante, le travail sain, noble et utile.

Il serait bien osé, celui qui prétendrait pouvoir trancher ce problème sans une enquête approfondie et sans des expériences nombreuses et bien contrôlées, mais n'apparaît-il pas clairement que le meilleur moyen d'en sortir est de choisir, parmi les travaux à entreprendre, ceux qui emploient le plus de main-d'œuvre, qui ne peuvent pas s'exécuter à la machine?

Nous avons d'immenses espaces consacrés aux parcs et terrains de jeux, mais la plupart de ces espaces restent en friche. Or, personne ne pourra prétendre que les parcs et les terrains de jeux ne sont pas aussi nécessaires à la santé publique que l'élargissement de certains égouts, qui peut attendre.

Par ailleurs, il n'existe pas de machines perfectionnées pour achever les trous et les terrassements, pour planter des arbres et des arbustes, pour poser des clôtures, pour semer du gazon ou poser de la tourbe, pour faire enfin toute la besogne que nécessitent les travaux d'aménagement d'un parc. Et, par ailleurs, point n'est besoin pour ces travaux de main-d'œuvre experte. Il suffit que des terrassements soient surveillés et bien dirigés.

L'important, c'est donc de choisir parmi les travaux exécutés uniquement en vue d'alléger le chômage et d'empêcher le secours direct en nature ceux qui peuvent ainsi employer le plus de chômeurs. Pourquoi ne pas achever les parcs commencent, commencer ceux qui attendent? Sans cette crise, ils n'auraient peut-être jamais été entrepris et, pourtant, ils sont aussi nécessaires que les travaux de voirie et les travaux sanitaires. Ils intéressent directement la santé et le confort public.

A Ottawa

M. Bennett ne répond que si cela lui plaît

A quatre ou cinq libéraux, dont M. Rinfret, qui lui posent des questions, M. Bennett fait la sourde oreille — "Si nous avons un premier ministre sourd-muet, dit M. Motherwell, qu'on le remplace" — M. Bennett retrouve la parole, quand son ami, M. Ferguson, est traité de "farceur" par un libéral

SERIE D'AMENDEMENTS A LA LOI CREAT LA COMMISSION DU TARIF

(Par Emile Benoist)

Ottawa, 8. — La session est déjà vieille puisque les débats commencent à n'être plus que des répétitions. Tout au long de la journée d'hier la Chambre des communes n'est occupée que du bill de M. Bennett ayant pour but d'inaugurer une nouvelle commission du tarif.

Le bill en question n'a pas été adopté. M. Mackenzie King avait annoncé que l'opposition libérale s'y opposerait jusqu'au bout. Il avait même ajouté que si l'opposition n'obtenait pas les modifications qu'elle jugeait nécessaires, elle porterait, à la première occasion, la question devant l'opinion publique. Plusieurs amendements au bill ont été proposés par des libéraux. Tous ont été rejetés. Le bill n'en reste pas moins au stade de l'étude en comité plénier.

C'est une sorte d'obstruction que font actuellement les députés libéraux. A mesure que les différentes clauses du bill sont présentées devant le comité, les libéraux multiplient les amendements. M. Bennett en est de mauvaise humeur et il lui est arrivé une fois de plus de le laisser voir, au point de refuser de répondre à une question qu'on lui posait. Ce fut tout de même un incident dans un débat par ailleurs fort terne.

La Chambre n'a, hier, aucunement avancé le travail de la session. Mais elle doit reprendre l'étude du bill de la Commission du tarif.

M. Fernand Rinfret

Dès que le bill créant une nouvelle commission du tarif est remis à l'étude par le comité plénier, l'ancien secrétaire d'Etat est l'un des premiers à se lancer à l'attaque.

L'opposition, dit-il, ne peut accepter que les nouveaux commissaires du tarif soient nommés pour une période de dix ans. Un nouveau gouvernement qui serait élu sur une question de tarif ne pourrait vraisemblablement pas s'accommoder d'une commission nommée par le gouvernement actuel.

Le premier ministre s'illusionne quand il parle du bon effet que l'annonce de sa commission a pu produire dans le monde de la presse et dans le public en général. N'est-il pas évident en effet que si l'ancienne commission entendait les témoignages de théoriciens et de représentants des consommateurs, la nouvelle n'entendra au contraire que des chefs d'industrie, des manufacturiers et des producteurs? Les gens ordinaires n'auront aucune chance de présenter leur cause.

M. Ernest Lapointe

Il trouve étrange que le premier ministre soit allé aux Etats-Unis chercher un modèle pour sa commission du tarif. Il a cependant mal copié le modèle. La commission du tarif des Etats-Unis se compose de trois républicains et de trois démocrates, les uns et les autres devant être agréés par le Sénat. Voilà au moins qui offre une certaine garantie d'impartialité. Il n'en est pas de même pour la commission Bennett. Celle-ci ne comprendra que des gens qui partagent les vues tarifaires du gouvernement.

Le premier ministre n'aura beau dire que la commission n'aura pour mission que de se rendre compte des faits, il n'en reste pas moins qu'il est toujours possible de constater des faits dans un sens ou dans un autre absolument contraire.

M. Bennett prétend qu'il faut que la commission du tarif ait une certaine permanence. Est-il nécessaire pour cela que les commissaires soient nommés pour dix ans? Aux Etats-Unis la permanence est assurée du fait qu'un nouveau commissaire est désigné chaque année, ce qui est bien plus logique.

Une chose certaine en tout cas, c'est que l'électeur canadien se débarrasse du gouvernement Bennett à la prochaine occasion et que le gouvernement qui viendra après prendra les moyens de faire disparaître la commission du tarif que M. Bennett veut établir.

devrait être, le temple de la justice, où le gouvernement plus des avocats malhonnêtes et des courtiers en basse politique". Il continue son nettoyage, qui s'impose dans l'intérêt des justiciables et de la justice américaine elle-même.

G. P.

Quelques autres

M. A. M. Neil, député indépendant de Comox-Alberni, tient à ce que le gouvernement déclare d'une façon bien claire que la classe agricole sera représentée par un membre à la Commission du tarif.

Un progressiste, M. William Irvine, de Wetaskiwin, est prêt à accepter la parole du premier ministre que la commission nouvelle sera comme un tribunal n'ayant pour mission que de se rendre compte des faits.

M. W.-D. Euler

Celui-ci considère que le gouvernement ferait bien d'accepter l'amendement de M. Hanbury.

Une chose paraît étrange: que le premier ministre propose la création d'une nouvelle commission du tarif maintenant que d'importantes modifications au tarif ont été opérées lors de la session d'urgence du mois de septembre, que d'autres modifications aussi importantes sont proposées à cette session-ci. Si les services de la nouvelle commission sont utiles, ils l'auraient été depuis septembre dernier tout au moins qu'ils le seront après la session en cours.

Le premier ministre insiste beaucoup sur la nécessité d'établir le coût de revient de différents produits au Canada et aux Etats-Unis. Est-ce une science si exacte que celle du coût de revient? Le coût de revient est bien plutôt une affaire d'opinion et, à cause de cela, la nouvelle commission du tarif ne sera-t-elle pas portée à se prononcer dans le sens des vues du gouvernement?

Il est possible d'obtenir des commissaires compétents sans leur assurer une permanence de dix années. S'il en était autrement, il vaudrait tout aussi bien dire que députés et ministres, élus pour quatre ans seulement, ne peuvent être compétents.

Un nouveau gouvernement, en étant porté au pouvoir, ne doit pas être mis dans l'obligation de subir une commission du tarif dont il ne peut s'accommoder. Par un bill remédiateur il peut toujours chercher à se débarrasser d'une telle commission mais si le bill passe aux Communes, il sera presque infailliblement rejeté par le Sénat. Un gouvernement défait conserve d'habitude une majorité au Sénat.

Quelques voix libérales, une voix progressiste

MM. W.-R. Motherwell, ancien ministre de l'agriculture, Charles Stewart, ancien ministre de l'intérieur, et J.-L. Brown, député libéral de Lisgar, énumèrent toutes sortes de raisons pour que le gouvernement retire son bill de la commission du tarif. Les raisons en question ne sont guère différentes de celles qui ont été déjà avancées.

M. E.-J. Garland, progressiste de Bow River, veut que les trois commissaires du tarif soient nommés par un comité de la Chambre qui comprendrait des députés de tous les partis. Ce comité ferait des recommandations. La Chambre devrait ensuite les approuver. Mais à quoi bon, ajoute M. Garland, établir une commission du tarif, maintenant que le tarif est à peu près entièrement modifié?

Par un vote de 68 voix à 44 — en comité les votes ne sont pas inscrits — l'amendement Hanbury est ensuite rejeté.

D'après l'amendement Hanbury, les commissaires du tarif n'auraient pas été nommés pour dix ans mais "durant bon plaisir du gouvernement".

Un deuxième amendement

Cet amendement, proposé par M. R.-W. Gray, député libéral de Lambton-Ouest, est le deuxième au cours de cette semaine mais le troisième qui est proposé au bill de la commission du tarif. Le premier avait été présenté, la semaine dernière, par M. Isley. Il était à peu près au même effet que l'amendement Hanbury. La Chambre l'avait rejeté par 89 voix contre 47.

M. Gray par son amendement, demande que l'on fixe le bill une clause qui se lit comme suit: "Nul candidat n'est habile à se porter candidat à une élection à la Chambre des Communes du Canada avant l'expiration de deux ans à compter de la date à laquelle il a cessé d'être membre de la Commission".

C'est placer les membres de la commission du tarif, observe M. Gray, sur le même pied que les Indiens, sur le même pied que les personnes malhonnêtes ou illégales. Ce n'est pas flatteur.

M. Joseph Versailles

La mort de M. Joseph Versailles est pour nous un deuil de famille.

M. Versailles, qui avait commencé sa carrière à la présidence de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, eut toujours le souci des oeuvres sociales. Il était naturel qu'il apportât à une oeuvre de presse comme la nôtre son concours et son appui. Il le fit généreusement. Il paya de ses ressources et de sa personne et siègea même plusieurs années au conseil d'administration de notre journal.

Nous aurons l'occasion de parler longuement de sa carrière, si tôt interrompue. Nous tentons à marquer tout de suite ces liens particuliers, ainsi que la gratitude qu'ils nous inspirent.

Ils ajoutent une note plus intime au regret que nous impose, comme à tous, la disparition de cet homme de coeur et d'énergie, de la sympathie profonde dont nous prions Madame Versailles, — fille de l'un de nos premiers et de nos plus chers amis, — et les siens d'agréer le très respectueux hommage.

M. Bennett devient muet

M. Euler demande pour quelle raison pareille clause a été incluse dans le bill?

Le premier ministre: Pour la raison qui est indiquée dans la clause même.

Le président, M. Black, demande le vote sur l'amendement en même temps que M. Rinfret, déjà debout, pose la même question que M. Euler.

M. Black répond que la question est déjà posée, que M. Rinfret s'est levée un peu en retard et qu'il ne peut continuer le débat qu'avec le consentement de la Chambre.

M. Mackenzie King: Le premier ministre donnera-t-il son consentement?

M. Bennett: Les règlements de la Chambre ne dépendent pas du premier ministre.

M. Black: Si la Chambre y consent, l'honorable député peut parler maintenant.

M. Rinfret parle donc. Il considère que le premier ministre laisse voir qu'il a du mépris pour la Chambre quand il répond comme il l'a fait à une question qu'un député lui pose. L'amendement Gray est sérieux. Le premier ministre doit répondre. Pourquoi le bill assimile-t-il les membres de la nouvelle commission du tarif aux personnes qui sont privées de la franchise électorale pour avoir été condamnées pour certains délits criminels?

"Que le premier ministre interrompe sa correspondance (M. Bennett était alors en train d'écrire) et qu'il réponde à la question qu'on lui pose. Le premier ministre travaille trop. Son endurance est vraiment remarquable mais il travaille trop. A plusieurs reprises, on lui a conseillé de désigner un ministre des finances, de permettre que ses collègues du cabinet soient autre chose que des messagers à son service. Le premier ministre ne devrait pas tant travailler. Pour le moment qu'il réponde donc à la question qu'on lui pose."

M. Bennett reste silencieux.

M. McIntosh, député libéral de Battleford-Nord, demande à son tour à M. Bennett de répondre. M. McMillan, libéral de Huron-Nord fait la même chose, de même que M. Pierre-F. Casgrain.

M. Bennett est-il devenu sourd? En tout cas il paraît bien être muet car il continue d'écrire et ne répond rien.

M. Motherwell, qui a toujours l'expression pittoresque, remarque que si le premier ministre est devenu sourd-muet, il convient de le remplacer au plus tôt.

L'amendement Gray est rejeté sans que M. Bennett n'ait soufflé mot.

Le débat continue

Le Dr Rutherford, député libéral de Kent-Ouest, est d'avis que le gouvernement devrait biffer une partie de la clause suivante où il est dit que la commission du tarif doit, sous la direction du ministre, s'enquérir:

"... du coût de production au Canada et ailleurs, et des augmentations ou diminutions des taux de douane qui sont requises pour équilibrer les différences dans le coût de production."

L'établissement du coût exact de production, dit M. Rutherford, est impossible. Il est inutile de dépenser, pour les salaires des seuls commissaires, \$32,000 par année à cette fin.

(Suite à la page 2)

L'Encyclique "Quadragesimo Anno"

L'Encyclique Quadragesimo Anno est maintenant prête, et l'expédition en est commencée.

Prix: 10 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine, franco. Le cent, \$7; les 500, \$30, le mille \$50, port en plus dans ces derniers cas.

Au Sénat

Félicitations à M. Poirier

Les collègues du sénateur Pascal Poirier, MM. Chapaïs, Lemieux, Dandurand, Robertson, Copp, McLennan, Casgrain et Willoughby lui présentent leurs hommages à l'occasion de sa 50ème session à la Chambre haute

Ottawa, 8. — Au début de la séance d'hier, au Sénat, le sénateur Willoughby a signalé que le sénateur Pascal Poirier célébrait le 50ème anniversaire de son entrée au parlement.

Le sénateur Poirier, doyen du Sénat, fait partie de la Chambre haute depuis 46 ans, mais il célébrait hier sa 50ème session au parlement. Il a été le dernier sénateur nommé par sir John A. Macdonald.

Les sénateurs Chapaïs, Lemieux, Dandurand, Robertson, Copp, McLennan et Casgrain ont, après M. Willoughby, leader du gouvernement, présenté leurs félicitations à M. Poirier.

M. Chapaïs

Le sénateur Chapaïs dit, en français: "Je suis particulièrement heureux de pouvoir élever ma voix dans cette langue française que M. Poirier a illustrée, pour rendre hommage à ceux que les leaders de cette Chambre ont rendus à notre très estimé collègue. Il siège depuis 50 ans dans le Sénat canadien! Cinquante ans! "Magnam aevi spatium", dirai-je, en me servant des expressions du grand historien latin. C'est un bien long âge, mais c'est surtout une admirable période, quand ce "magnam aevi spatium" a été rempli par un incessant labeur, par la fécondité d'esprit, par la production d'œuvres fortes et destinées à vivre pour l'honneur de celui qui les a créées et de la race à laquelle il appartient.

"Tous les membres de cette Chambre admirent comme moi, j'en suis sûr, la vigueur avec laquelle notre collègue porte ce lourd fardeau d'années. L'honorable leader de la gauche parlait, il y a un instant, de l'activité intellectuelle qui caractérise, qui a toujours caractérisé le sénateur de Shédiac, dont nous saluons en ce moment le cinquantenaire. Cette activité, cette fécondité cérébrale n'ont pas été interrompues chez lui par les années déclinantes. Mais je dis mal; lorsque l'esprit demeure jeune et conserve sa faculté créatrice, il n'y a pas de déclin.

"J'espère que notre collègue continuera pendant de longues années à orner cette Chambre de sa présence et à honorer de son renom la noble Académie, qui lui est si chère. On a beaucoup parlé de ce fait mémorable de notre histoire canadienne, de ce qu'on a appelé le "miracle acadicien", de cette survie merveilleuse, qui, après tant d'épreuves écrasantes, tant d'événements tragiques et désastreux, a fait surgir sur les rives atlantiques ce petit peuple acadicien, dont nous acclamons la marche ascendante vers le progrès. Eh bien, ce miracle acadicien, nous pouvons nous incliner devant lui, dans cette en-

ceinte. Il est personnifié d'une manière admirable et éclatante par notre collègue, par le cinquantenaire d'aujourd'hui, par ses travaux, par ses succès, par sa persistance à vivre et à survivre dans des œuvres qui perpétueront sa mémoire.

M. Lemieux

Le sénateur Rodolphe Lemieux joint ses félicitations à celles du sénateur Chapaïs. "Le sénateur de Grandville, dit-il, a raison de dire que la vieillesse n'est pas un déclin. Au contraire, comme a dit un écrivain, la vieillesse n'est qu'une aube, n'est qu'une aurore, puisqu'elle blanchit tout.

"M. le sénateur de Shédiac a atteint le sommet d'une existence parlementaire et, aujourd'hui, il peut tourner ses regards vers la plaine et répéter peut-être les mots de Lamartine:

Adieu l'ombre des beaux jours! Adieu notre enfance! La vie est un morne silence Où le cœur appelle toujours.

"Notre collègue peut se flatter, malgré les vides qu'il constate autour de lui dans ce pays, dans l'Acadie, et même dans cette Chambre, qu'il compte beaucoup d'amis et d'admirateurs, même parmi ceux qui ne l'ont peut-être jamais vu et qui ne le connaissent que par ses écrits.

"C'est un grand honneur pour lui, modeste fonctionnaire de la Chambre des communes, d'avoir été choisi pour faire partie de cette Chambre par sir John A. Macdonald lui-même, un des pères de la Confédération canadienne. Déjà, il y a 50 ans passés, le jeune fonctionnaire avait acquis une réputation fort enviable. Il avait écrit l'histoire de sa patrie. Il avait chanté ce qui devait plus tard devenir l'hymne national des Acadiens. Il avait également prêché à ses compatriotes des Provinces Maritimes cette politique de la survivance nationale qui a été si bien décrite par l'honorable sénateur de Grandville, et ce doit être pour lui aujourd'hui un sujet de fierté de penser que, dans les petites écoles de l'Acadie, les écoliers apprennent par cœur les pages d'histoire écrites par lui. Et quand il assiste aux congrès de ses compatriotes, il doit être ému en entendant l'hymne national qu'il a lui-même composé et imposé aux Acadiens. Cet hymne reflète le sentiment national et le sentiment religieux de sa race. L'histoire d'Acadie est véritablement à base religieuse et nationale.

"Je n'en dirais pas davantage. Je me hâte de reprendre mon siège. Mais je suis heureux de dire à cette Chambre que j'ai été témoin, en France, de l'accueil favorable que l'on faisait au nom de l'historien de l'Acadie et à l'écrivain qui nous a fait connaître dans tous ses mémoires les origines de la langue française au Canada. Lorsque, il y a trois ans, le secrétaire de l'Académie française, M. René Doumic, me disait que l'on allait décerner la médaille d'or au sénateur de Shédiac pour ses œuvres littéraires.

"Je dis au sénateur, pour me résumer, que nous sommes fiers de lui; qu'il a toujours prêché d'exemple, au Sénat et dans le pays, l'unité nationale, et qu'à ce titre, il a bien mérité de sa patrie."

M. Dandurand

Le sénateur Dandurand parle de la réputation d'écrivain du sénateur Poirier, laquelle s'est répandue en dehors du Canada. Il fait remarquer qu'il a été le premier Acadicien nommé au Sénat et qu'il a été un digne représentant de sa race.

M. Poirier

Le sénateur Poirier, très ému, a remercié ses collègues de leurs félicitations. Il a dit qu'on a souvent menacé le Sénat d'abolition, mais que le Sénat fait partie de la constitution et le demeure.

Le sénateur Marcotte

Saskatoon, 7. (S.P.C.) — M. Arthur Marcotte, C.R., dont la nomination au Sénat vient d'être annoncée, est né au Sault-au-Récollet, près de Montréal, le 8 mars 1873, du mariage de J.-H. Marcotte et de Céline Beauchamp. Il fit ses études au séminaire de Sainte-Thérèse et fut reçu avocat en 1894 après avoir suivi un cours de droit à l'Université Laval. Il entra au ministère des terres et forêts en 1896 comme secrétaire particulier du ministre G.-A. Nantel et occupa ce poste pendant huit ans.

Le sénateur Marcotte vint en Saskatchewan en 1910 où il acheta une ferme à Vallée Sainte-Claire. En 1913, il fut admis à la pratique du droit en Saskatchewan et ouvrit un bureau à Ponteix où il pratique encore sa profession. Il est président de l'Association du Barreau du district judiciaire de Gravelbourg depuis 1925.

Le réservoir de Québec

Québec, 8. (D.N.C.) — La ville vient de donner avis qu'elle recevra jusqu'à mardi le 21 juillet courant des soumissions pour la construction d'un réservoir de 30,000,000 de gallons sur les hauteurs de Québec.

M. Houde dans Sainte-Marie

Le chef de l'opposition provinciale a parlé en plein air, hier soir, dans sa division, sous les auspices du club qui porte son nom — Sa réception en Gaspésie et au Lac Saint-Jean — Indice de la défaite ministérielle — Il priera M. Bennett d'aider à nos chômeurs

M. le maire Camillien Houde, chef de l'opposition conservatrice à Québec, a rendu visite hier soir au club qui porte son nom et à ses électeurs du comté de Sainte-Marie au retour de sa tournée politique dans la Gaspésie et le Lac Saint-Jean. L'assemblée, sous les auspices du club Camillien-Houde et la présidence de M. le Dr J.-C. Blais, s'est tenue en plein air, à l'angle des rues Poupard et Sainte-Catherine. Les orateurs parlaient du haut d'un balcon et un haut-parleur portait leurs paroles à la foule qui remplissait la rue Poupard.

MM. Gérard Thibault, Hector Dupuis, Auguste Boyer, Allan Bray, président du comité exécutif, et Joseph Renaud, député de Laval à la Législature, ont tour à tour pris la parole.

M. Thomas Maher, l'organisateur des forces conservatrices dans le district de Québec, venait de prendre la parole lorsque M. Houde a fait son apparition. Son arrivée a été saluée par des pétards et un véritable petit feu d'artifice. Après s'être excusé auprès de ses électeurs de Sainte-Marie de ne pas les visiter plus souvent depuis quelque temps, M. Houde a répondu à l'invitation que M. Taschereau faisait à ses adversaires de cesser les luttes fratricides et il a surtout traité du chômage. Il doit partir pour Ottawa ce soir même afin de demander à M. Bennett de ne tenir aucun compte des paroles de M. Taschereau et d'accorder à Montréal et à la province le plus de secours possible pour leurs chômeurs.

M. Thomas Maher

M. Thomas Maher déclare aux gens de Sainte-Marie qu'il a eu le privilège de présenter le chef de l'opposition un peu partout dans la Gaspésie et le Lac Saint-Jean et que partout il l'a fait applaudir en le présentant comme le "pâté gars de Sainte-Marie". Il faisait bon d'opposer aux ministres félohs, les petits gars patriotes qui ne vent pas que sa race cesse d'exister sur les bords du Saint-Laurent, qu'elle soit déposée par les Juifs et les Américains.

M. Maher poursuit en parlant de l'éloquence de M. Houde qui lui a valu des triomphes partout où il est passé. A Rimouski, M. Houde a reçu ovation sur ovation, il a tour à tour fait rire et pleurer les gens. A Amqui, il y eut des interruptions, mais M. Houde sut si bien répondre qu'il a gagné toute la population. A La Malbaie, la population de Château-Richer, dans le comté de M. Taschereau, afin de faire du chahut, mais cela n'a pas empêché M. Houde de se faire entendre. La foule était si nombreuse à Roberval que les organisateurs de l'endroit craignaient de ne pas pouvoir la loger. M. Houde a attiré près de 15,000 personnes à Chicoutimi où les conservateurs avaient peine à adresser la parole depuis quinze ans. C'est facile d'être un bon organisateur, conclut M. Maher, avec un chef aussi populaire.

M. Houde, continue le chef conservateur de Québec, a fait partout une déclaration qui a causé de la stupeur: Les ministres du gouvernement libéral disent que la province de Québec est à la tête de la Confédération, mais est-ce que les Canadiens français sont à la tête de la province de Québec? Il nous faut un premier ministre patriote pour nous conserver le peu qui nous reste de nos ressources naturelles, de notre patrimoine national. Que les gens de Sainte-Marie prennent garde: la région de Québec pourrait bien faire plus que Sainte-Marie pour Camillien Houde. Elisez-le, dit en terminant M. Maher, sans lui demander de prononcer un seul discours dans Sainte-Marie; laissez-vous emmener Camillien Houde ailleurs et lorsque nous vous le rendrons il sera premier ministre.

M. Houde

Mon excellent ami, M. Thomas Maher, dit M. Houde, vous a raconté la réception que l'on nous a faite en Gaspésie et dans la région du Lac Saint-Jean; il m'a même qualifié cette réception de triomphe, en omettant naturellement de mentionner que c'est lui qui avait organisé cette tournée et qu'il l'avait organisée de main de maître. Cela me rappelle le soir de l'élection de Sainte-Marie, alors que je vous exprimais ma reconnaissance et que je déposais ce triomphe à vos pieds. Je dépote encore ce nouveau triomphe à vos pieds car c'est encore à vous que je le dois.

Le premier ministre a crié son angoisse à Roberval, disant: Ces-nous nos luttes de parti, unissons-nous afin de trouver une solution aux angossants problèmes de l'heure. Beau et fier langage! C'est pourtant M. Taschereau qui, l'hiver dernier, pendant que nous nous dépensions sans compter pour faire face au chômage, lançait contre nous des dogues acharnés afin de nous faire perdre l'appui qu'il nous fallait, faisant ainsi de la ville et mesquine politique.

Le premier ministre disait: Nous allons consacrer plus d'argent à l'hygiène afin de sauver des petits vies parce que nous savons que sur dix petits enfants il y a un petit libéral. Le ministre de la colonisation, M. Laferté, allait encore plus loin: il devenait plus intime et allait dans les chambres à coucher; il voulait que les femmes profitassent de ces moments d'intimité pour demander à leurs maris de voter rouge. Et c'est ce chef, ce sont ces ministres qui s'avisent de nous répéter les paroles d'Honorable Mercier: "Cessons nos luttes fratricides!" Il faut tout de même être sérieux.

En face de la situation créée par le chômage, M. Taschereau prend une attitude d'autocrate et déclare à M. Bennett qu'il peut garder son argent, que nous n'en avons pas besoin. Ce n'est pas là une façon de mettre fin aux luttes de parti. Il faut garder ce argent, qu'il vienne des rouges de Québec ou des bleus d'Ottawa, parce que nous en avons besoin pour nos ouvriers. C'est pourquoi je pars ce soir même pour Ottawa afin de dire à M. Bennett: N'écoutez pas M. Taschereau, donnez-nous tout ce que vous pouvez avec l'assurance que vous obtiendrez de la cité de Montréal, toute la collaboration possible, car il y a du chômage chez nous et il y a des gens qui souffrent.

M. Taschereau a déclaré que j'avais pour la ville de Montréal en six mois. N'est-il pas vrai, M. Taschereau, que vous vous rendez tellement bien compte aujourd'hui de l'excellence de l'administration de Montréal que vous n'avez pas jugé à propos de l'attaquer même dans les coins les plus recules de la province en ces derniers temps? M. Taschereau sait fort bien que la cité de Montréal a réussi à emprunter à meilleur compte que la province et même que le pays.

La tournée de la Gaspésie et du Lac Saint-Jean, conclut M. Houde, annonce la défaite du régime Taschereau; il suffit de dire que le sentiment dans ces comtés lointains était le même qui régnait à Montréal à la veille des élections d'avril qui devaient donner à Montréal un régime nouveau.

M. Thomas Maher, l'organisateur des forces conservatrices dans le district de Québec, venait de prendre la parole lorsque M. Houde a fait son apparition. Son arrivée a été saluée par des pétards et un véritable petit feu d'artifice. Après s'être excusé auprès de ses électeurs de Sainte-Marie de ne pas les visiter plus souvent depuis quelque temps, M. Houde a répondu à l'invitation que M. Taschereau faisait à ses adversaires de cesser les luttes fratricides et il a surtout traité du chômage. Il doit partir pour Ottawa ce soir même afin de demander à M. Bennett de ne tenir aucun compte des paroles de M. Taschereau et d'accorder à Montréal et à la province le plus de secours possible pour leurs chômeurs.

La session d'Ottawa

(Suite de la 1ère page)

M. Heaps, député travailliste de Winnipeg, et M. E.-J. Young, député libéral de Weyburn, Sask., parlent dans le même sens.

M. BENNETT

D'après la clause contre laquelle sont dirigées les remarques du Dr Rutherford, la Commission du tarif doit s'enquêter dans quelle mesure le consommateur est protégé contre l'exploitation. Les gens de la gauche sont-ils opposés à cela?

M. Bennett croit en la possibilité de l'établissement d'un comptable du coût de revient. Il croit en l'efficacité comptable. Ce n'est pas le profit sur un article qui compte aujourd'hui mais le profit sur une production en masse. Un manufacturier peut souvent se contenter d'un profit de 2% de cent par article et, par la multiplication de ce petit profit par un grand nombre d'articles, faire fortune. Où l'on voit l'importance de la comptabilité du coût de revient.

Chaque semaine, le premier ministre, à ce qu'il dit, reçoit un grand nombre de lettres signées par des gens qui lui demandent d'enquêter sur les compagnies dont le capital est mouillé. Ne s'agit-il pas d'un jeu politique mené par les oppositionalistes libéraux? Comme question de fait, est-ce que ce n'est pas du temps des libéraux que les plus grands mergers industriels se sont produits? Qu'on fait les libéraux, pendant neuf ans de régime, pour remédier au mal qu'ils dénoncent aujourd'hui?

Le malheur, dit M. Bennett, c'est que les oppositionalistes ne peuvent admettre aucune sincérité de la part de leurs adversaires. Pour sa part il considère pourtant que le bill de la commission du tarif ne comporte aucune ambiguïté, aucune "indication sinistre"; il s'agit de protéger le producteur en même temps que le consommateur.

Il ne s'agit pas d'empêcher les droits du Parlement. C'est le Parlement qui déterminera le tarif, qui légifèrera et non pas la commission du tarif. Celle-ci ne fera que recueillir des faits. Est-ce là, demande M. Bennett, empêcher sur les droits du Parlement?

La nouvelle commission du tarif, d'après M. Bennett, enquêtera sur toute la question économique, y compris la relation du capital et du travail, en tenant compte de la condition du travail et du capital et de la condition de la vie dans notre pays et dans les autres pays.

M. Motherwell

L'ancien ministre de l'Agriculture, dans le langage qui lui est particulier, prend M. Bennett à parti.

Il déclare d'abord qu'il entend réveiller un groupe de ministres qui ont pris l'habitude de dormir au lieu de répondre aux questions qui leur sont posées. "Mais je n'ai pas l'habitude de me soumettre à un jeune taureau et je n'ai pas envie de m'y soumettre maintenant."

Le gouvernement a sans doute l'intention de nommer M. Sanford à la commission du tarif. Ne faut-il pas récompenser les bons serviteurs?

Order nothing, riposte M. Motherwell. Il ajoute que le premier ministre a encore fait à sa volonté à propos du haut commissariat de Londres.

Un conservateur: Withdraw! M. Motherwell: Lequel, celui de Londres ou celui de Washington? Pour ma part, je rappellerai les deux.

Le pays a autant besoin de la nouvelle commission du tarif, dit encore M. Motherwell, qu'un chien a besoin de deux queues.

Dans son langage imagé, l'ancien ministre de l'Agriculture, compare notre haut commissaire à Londres, M. Ferguson, à un "joker". M. Bennett, indigné, pose une objection. M. Motherwell répond que M. Ferguson n'est pas toujours un "joker", il est trop souvent "jocular" (ridicule).

M. Motherwell ajoute: "Ce n'est peut-être pas très parlementaire, mais c'est très vrai."



S. E. MGR KIDD, évêque de Calgary, succède à feu Mgr Fallon, à London.

Le député Butcher, libéral de Last Mountain, a proposé l'amendement que le Dr Rutherford avait annoncé. Cet amendement a été rejeté par 50 voix contre 34.

Cet amendement a peine rejeté, M. Young, député libéral de Weyburn, en a posé tout de suite un autre, pour que les enquêtes de la commission soient publiques et non secrètes. Le chef libéral, M. Mackenzie King a plus tard jugé à propos de présenter un sous-amendement, de façon à ce que les enquêtes de la commission soient publiques à moins qu'il ne soit prévu autrement dans le bill ou dans une autre loi du Canada.

M. Elie Bertrand, député libéral de Prescott, a présenté un sous-amendement, pour permettre à la commission de faire enquête à propos de la capitalisation de toute compagnie demandant une augmentation de tarif, à propos du salaire de ses fonctionnaires et des heures de travail de ses employés.

A l'ajournement, la Chambre en était encore à se demander si ce sous-amendement était dans l'ordre.

Emile BENOIST

Au Séminaire de Valleyfield

Liste du personnel pour 1931-32

- Voici la liste du personnel du séminaire de Valleyfield pour la prochaine année scolaire: Philosophie 2ème année: Monsieur le supérieur: M. Herménégilde Julien. Vice-supérieur, préfet des études: M. le chanoine Aubin. Anglais au cours commercial: M. J. Gallagher. Mathématiques dans les classes supérieures du cours classique: M. R. Langlois, ptre. Directeur des élèves: M. D. St-Aubin, ptre. Latin et Grec en Belles-Lettres: M. J. Huot, ptre. Professeur de français en 8ème commerciale: M. O. Séguin, ptre. Procureur et physique en philosophie 2ème année: G. Léveillé, ptre. Professeur de français en 8ème commerciale: M. E. Poirier, ptre. Directeur spirituel et directeur de l'académie Ste-Cécile, français en rhétorique: L. Deguire, ptre. Préfet des études au cours commercial: M. J. Leduc, ptre. Dessin au cours commercial et classique: M. W. Martin, ptre. Syntaxe latine: M. D. Gréte, ptre. Philosophie, 1ère année: M. D. Julien, ptre. Economie: M. E. Moreau, ptre. Maître de chapelle, français en belles-lettres: M. L. Bélanger, ptre. Anglais au cours classique: M. P. Grouin, ptre. Méthode: M. O. Bayard, ptre. Directeur de l'académie St-Joseph, français en 7ème commerciale: A. Brazeau, ptre. Sciences en philo. 1ère année: M. C. E. Bélanger, ptre. Mathématiques en syntaxe, directeur de l'Harmonie: M. D. Trudel, ptre. Anglais en 7ème commerciale: M. L. Berthiaume, ptre. Préfet de discipline: M. M. Du-lude, ptre. Elements latins: M. G. Lebeuf, ptre. Discipline: 2ème maître: M. A. Hébert, ptre. Discipline: 3ème maître: M. E. Daiguault, ptre. Mathématiques et anglais en 6ème commerciale: M. R. Hémond, ptre. Discipline, 4ème maître: M. P. Lebeuf, ptre. Discipline, 5ème maître: M. E. Sauvè, ptre. Français en sixième commerciale: M. E. Lacasse, ptre. Versification: M. O. Vaillancourt, ptre. Infirmier et secrétaire du préfet des études: M. E. Boileau, ptre. Partie commerciale en 8ème: M. F.-X. Bonin, en 7ème: M. A. Cahillier, ptre. Français en 5ème: M. E. Berthiaume, ptre.

Le voyage de l'Université

LE DEPART A LIEU CET APRES-MIDI

Un groupe de 90 personnes voyageant sous les auspices de l'Université de Montréal montera cet après-midi (mercredi) sur un convoi spécial de grand luxe pour entreprendre une randonnée de 8,520 milles, qui les conduira jusqu'en Alaska et au Yukon. Le voyage, qui durera exactement 23 jours, diffère sensiblement cette année des excursions précédentes de l'Université. Les années passées, les excursionnistes se rendaient jusqu'à la côte du Pacifique et prenaient ensuite le chemin de retour à Vancouver en passant par les Grands Lacs, Toronto et les chutes Niagara. Cette année, afin de diversifier l'attrait de l'excursion et la rendre encore plus complète, les autorités de l'Université de Montréal ont décidé de pousser jusqu'en Alaska et au Yukon, pays du soleil de minuit.

Les excursionnistes auront à leur tête M. Augustin Frigon, directeur de l'Enseignement Technique de la province de Québec, et le R. P. Lamarche, tandis que M. P.-E. Gingras, agent de district au Pacifique Canadien, s'occupera des détails techniques du voyage.

Le convoi spécial, comprenant les wagons les plus modernes, s'ébranlera de la gare Windsor, cet après-midi, à 5 heures 30 (heure d'été de l'Est). L'itinéraire est le suivant: Ottawa, Winnipeg, Regina, Moose-Jaw, Calgary et Banff, les voyageurs arrivant à ce dernier endroit dans la soirée du 11 juillet pour y passer une journée entière. De Banff, le groupe réintégrera le convoi pour se diriger vers Vancouver et Victoria. Les excursionnistes s'embarqueront ensuite le 15 juillet à Vancouver sur le vapeur "Princess Charlotte" pour entreprendre une des étapes les plus intéressantes du voyage jusqu'à Skagway, Alaska. Pendant quatre jours, le luxueux navire du Pacifique Canadien longera les côtes pittoresques de la Colombie Britannique, voyageant en toute sécurité, sur une distance de 1000 milles entre les rives et les îles qui les protègent des assauts du grand océan. A leur arrivée à Skagway, terme du voyage par eau, les voyageurs se rendront sur le lac West Taku Arm et reviendront en chemin de fer par la passe White, célèbre lors de la ruée vers les mines d'or du Klondyke en 1897. Le havire sera de retour à Vancouver le 24 juillet.

Les voyageurs repartiront le même jour par train pour revenir dans l'Est et, dans les Rocheuses, feront un arrêt à Field et se rendront au Lac Louise en automobile, en passant par le lac Emerald, la vallée du Kicking Horse et la Great Divide. Le train quittera ensuite le Lac Louise, le 27 juillet, s'arrêtant à

VITTEL GRANDE SOURCE EAU MINERALE NATURELLE Une bonne diurèse constitue un véritable lavage du sang. VITTEL GRANDE SOURCE à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels. EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN Embouteillée aux Sources même à VITTEL (FRANCE) Agent Général pour le CANADA J. ALFRED OUMET, 84, St-Paul Est, MONTREAL

Ce qu'il y a de mieux Il n'y a pas de meilleur tabac que le Tabac Pur Canadien Naturel FOREST FRÈRES FORT FAIBLE En mélangeant un paquet de Fort et de Faible vous obtiendrez un mélange délicieux de force moyenne.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL "On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — dirait La Fontaine

Notaires HARBOR 7137 Bélanger & Bélanger Prêts hypothécaires 10 rue St-Jacques est - Montréal

Professeur Tél. Uptown 6117 Cours préparatoire du professeur René Savoie, I.C., I.E. Bachelier en arts et sciences appliquées Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire Cours classique, commercial, leçons particulières 1448 RUE SHEPPROCKE OUEST

ERNEST LAVIGNE Organiste à St-Jean-Baptiste Professeur de piano, orgue, théorie, solfège. 958, avenue Duluth Est Tél. Frontenac 5344 Montréal

Etudiant à Montréal: M. H. Cuillierier, ptre. Etudiant à Rome: M. E. Laberge, ptre.

MASSE & GAUTHIER Immeuble général et Prêts hypothécaires 5504, Avenue Verdun Tél. York 4707

Edmonton, Winnipeg, et Fort William, d'où les voyageurs s'embarqueront sur un des vapeurs du Pacifique Canadien pour traverser les Grands Lacs. Le train les attendra à Montréal le 31 juillet à 6 heures 35 du soir.

Les jeunes conservateurs de Mercier On procédera ce soir à l'élection d'officiers pour remplir des postes vacants, à l'assemblée régulière de l'Association des Jeunes conservateurs de la division Mercier, à son local situé à 1967 rue Mont-Royal est. Contrairement à ce qui a déjà été annoncé, le notaire Joseph Proulx parlera le 15 juillet et non ce soir devant les Jeunes conservateurs au même endroit.

Au congrès sioniste Bâle, Suisse, 8 (S.P.A.) — Après une semaine d'anticambré, par suite du refus du comité de création de le reconnaître, les délégués canadiens au congrès sioniste viennent d'être autorisés à participer à ce congrès avec les pleins droits des autres délégués.

Le 29 juin, vingt-quatre heures avant l'ouverture du congrès, le comité en question avait refusé de reconnaître les lettres de création des délégués canadiens parce que l'organisation sioniste canadienne n'avait pas acquiescé sa contribution à l'organisme sioniste mondial, et aussi parce que les révisionnistes disaient illégalement l'élection de ces délégués.

Un seul candidat à l'étude du notariat Québec, 8 (D.N.C.) — Trente-cinq candidats à la pratique du notariat subiront leurs derniers examens devant la Chambre des notaires, mardi de la semaine prochaine, au palais de justice de Québec.

Mort accidentelle de M. David Samson Québec, 8. (D.N.C.) — M. David Samson, frère de M. Joseph Samson, député de Québec-Est à l'Assemblée législative, a été trouvé mort hier dans l'entrepôt du magasin Samson & Filion, dont il était le directeur. Il a eu la tête broyée entre le monte-charge et le plancher du quatrième étage. Le défunt était âgé de 60 ans.

Nécrologie

- BEAUDRY-LIMOOGES — A Montréal, le 6, 57 ans. Mme Joseph Beaudry, née Marie-Louise Limoges.
- BOURASSA — A Hull, le 3, accidentellement. Paul-Emile Bourassa, frère Paul Bourassa, 21 ans, fils d'Emile Bourassa, décédé et de Marie-Anne Gauthier.
- CHARITIER — A St-Hyacinthe, le 6, à 54 ans. Victor-Louis Charitier (Benoit Mercier), époux d'Éva Barbeau.
- COTE — A Montréal, le 4, à 64 ans. Mme Angèle Alfred Côté, née Eva Tétrault.
- DECARY — A Montréal, le 6, à 17 ans. Juliette Decary, fille de feu Hérold Decary.
- DELABURANTAYE — A Montréal, le 6, à 77 ans. Jacques Delaburantaye, autrefois de St-Lin.
- DEVAENNES — A Montréal, le 6, à 19 ans. A sa demeure, 4627 Boyer, Marie-Berthe, fille d'Antoine-A. Devaennes et de Anna Guilmet.
- DOUVILLE — A Montréal, le 6, à 22 ans. Laurent Douville, fils de M. et Mme Henry Douville.
- HÉTY — A Montréal, le 4, à 64 ans. Arthur Hétu, rentier, époux en deuxième nocce de Flavie Courtois.
- MARCHE — Le 4, à Montréal, le 6, à 60 ans. Marie-Anne Lacombe, fille de feu Joseph Lavombe et de feu Marie-Louise Desmarais.
- LEBLANC — A Montréal, le 6, à 20 ans. Rodolphe Leblanc, fils de M. et Mme Ovide Leblanc.
- LEDUC — A Verdun, le 6, à 86 ans. Léonore Leduc, épouse de feu Charles Leduc.
- LEGAILLIT — A Montréal, le 5, à 33 ans. Marguerite Paquin, épouse de Clodomir Legaillet.
- MACARIE — A Ste-Anne des Plaines, le 6, à 11 ans, accidentellement François Macabé, fils de M. et Mme Adrien Macabé.
- MALO — A Montréal, le 6, à 22 ans. M. Frank Malo.
- MARCEL — Le 4, Micheline Marcel, enfants de Raoul Marcel et de Laurence Gosselin.
- MASSE — A Verdun, le 6, à 2 ans. Jean-Massé, enfant de M. et Mme René Massé, née Aurèle Landry.
- PILOU — A Ste-Anne de Bellevue, le 6, à 75 ans. Delila Boudrias, épouse de feu Pierre Pilou.
- RAINVILLE — A Montréal, le 6, à 16 ans. Armand, fils d'Adrien Rainville et d'Anna Seliier.
- ROY — A Montréal, le 6, à 75 ans. Eulalie Roy.
- SICOTTE — A St-Edouard, Nap., le 6, à 17 ans. Domina Sicotte.
- ST-PIERRE — A Montréal, le 6, à 22 ans. Ernest St-Pierre.
- TRUDEL — A Montréal, le 5, à 50 ans. Charles Trudel, époux d'Eugénie Robitoux.

Geo. Vandelac Limitée Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel Est, MONTREAL. G. Vaudeau, Jr. Tél. BELAIR 1203-1204 Alex. Gout

La Société Coopérative de Frais Funéraires 302 RUE SAINTE-CATHERINE désire annoncer à ses clients et au public en général que son numéro de téléphone a été changé — il faut maintenant appeler PLATEAU 7-9-11

M. PATRICK BURNS, de Calgary, nommé au Sénat, en remplacement de feu le sénateur Lessard.

BEAU ET CHAUD. ORAGES LOCAUX MAXIMUM ET MINIMUM

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

Demain: JEUDI, 9 juillet 1931. Saints Zénon et ses compagnons, martyrs

Mort de M. Joseph Versailles

Le maire de Montréal-Est est décédé la nuit dernière à l'âge de 50 ans - Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 h. 30 - Notes biographiques

M. Joseph Versailles, maire de la ville de Montréal-Est, homme d'affaires et financier bien connu, est décédé au cours de la nuit dernière, à l'âge de 50 ans et trois mois.



M. JOSEPH VERSAILLES, maire de Montréal-Est, décédé la nuit dernière, à l'âge de 50 ans.

de savoir si la décision qu'ils venaient de prendre serait acceptée. La famille s'est rendue au désir du conseil et les funérailles sont fixées à vendredi matin, 10 juillet, à 9 h. 30, à l'église Saint-Octave de Montréal-Est.

M. Joseph Versailles naquit à Montréal le 28 mars 1881, fils de

Les cours de français au Collège Bourgeois

Les cours d'été de français s'ouvriront demain au Collège Bourgeois qui est affilié à l'Université de Montréal.

Ces cours se poursuivront jusqu'au 3 août, mais les personnes qui les suivront auront l'avantage de les continuer pendant une semaine ou plus.

La fin de semaine au lac Champlain

A part les grands lacs, il en est peu qui, en Amérique, rivalisent avec le lac Champlain, au point de vue de notre histoire, il occupe une première place.

Alors à sa découverte, nous y trouverons une évocation de souvenirs glorieux. Le voyage est facile, agréable et peu onéreux grâce à des excursions de fin de semaine organisées spécialement par le Service des Voyages du Devoir avec le Vermont Central.

Prix, tous frais compris, transport 1ère classe, excursions, hébergement, tous les repas. Chambre à deux, sans bain, chacun \$17.75

Chambre à deux, avec bain, chacun 18.50. Chambre seule, sans bain 19.00. Chambre seule, avec bain 19.75

feu Joseph Versailles et de Julie Monarque, qui lui survit. Après avoir fait ses études complètes chez les Jésuites, au collège Sainte-Marie, à Montréal, M. Versailles s'inscrivit à l'Université Laval pour y étudier le droit. Il se tourna cependant vers le commerce après quelques mois d'études et établit la quincaillerie Versailles Frères à Montréal.

M. Versailles fonda également, en 1910, la ville de Montréal-Est dont il devint le premier maire; il en a toujours été réélu maire à l'unanimité, depuis. Il s'est beaucoup intéressé au développement de cette partie de l'île de Montréal où il habitait et où il a amené à s'établir de nombreuses industries, entre autres l'Imperial Oil Limited, la Canada Cement et une vingtaine d'autres usines de grande envergure.

M. Versailles s'est occupé d'un grand nombre d'œuvres charitables, de sociétés nationales, etc. Il était aussi membre de plusieurs clubs, entre autres du Cercle Universitaire de Montréal dont il fut président en 1929-1930. Il était encore membre du conseil d'administration du Cercle Universitaire au moment de sa mort.

Il épousa, en 1904, Mlle Marie Prendergast, fille de M. J. A. Prendergast, ancien directeur général de la Banque d'Hochelaga. Mme Versailles lui survit ainsi que quatre fils: MM. Joseph, Ivan, Alfred et Pierre Versailles; et deux filles: Mlle Pauline de Boucherville (Marguerite) et Mme Paul Viau (Pauline). Il laisse aussi un frère, M. Jean Versailles, une belle-sœur, Mme Renaud Lavergne (Thérèse Prendergast), et deux beaux-frères, MM. Paul et Louis Prendergast.

M. Joseph Versailles fut également, pendant plusieurs années, membre du conseil d'administration de l'Imprimerie Populaire, Limitée, propriétaire et editrice du Devoir.

A la famille en deuil le Devoir offre ses plus vives condoléances.

Un dividende de "Brazilian"

La Brazilian Traktion vient de déclarer un dividende de 25 cents par part, payable le 1er septembre, ex-dividende le 31 juillet. Le dernier dividende déclaré par cette compagnie était payable en partie, mais celui-ci est payable en argent.

Le calme est rétabli au Pérou

Arica, Chili, 8 (S.P.A.). — Les hostilités entre les troupes du gouvernement et les forces rebelles dans le sud du Pérou sont pratiquement terminées aujourd'hui. Le calme est enfin rétabli après plusieurs semaines de troubles causés par la révolte de deux garnisons. La campagne du gouvernement est considérée comme le plus complet balayage d'éléments mécontents qui se soient fait dans le sud depuis le renversement du régime Leguia. On croit que cette campagne va décourager la plupart des rebelles et permettre au gouvernement de tenir les élections dans une atmosphère de calme et d'apaisement.

Latour fera trois ans de pénitencier

Le juge Ernest Tétreau a condamné ce matin à Paul-Emile Latour, qui avait aidé coupable à l'accusation d'avoir volé une somme de \$12,671 à la Banque Canadienne Nationale, succursale de la rue St-Laurent, à trois ans de pénitencier. De complication avec deux autres individus, Latour, caissier à la banque, a volé cet argent et était parti en automobile pour Niagara Falls. Rendu à l'île Perrot, il eut un accident d'automobile au cours duquel il se fractura une jambe. Transporté à l'hôpital de Lachine, les médecins trouvèrent dans sa ceinture un nombre considérable de billets de banque et ils avertirent la police qui fit une enquête. C'est à la suite de cette enquête que Latour fut arrêté et condamné, de même que ses complices.

En voulant sauver ses deux enfants

Mme William Cleary, 25 ans, 5907 rue Christophe-Colomb, s'est brûlée à la tête et au corps en sauvant ses deux enfants menacés par les flammes dans un hangar situé en arrière de sa maison. Mme Cleary a été transportée à l'hôpital Notre-Dame où les médecins considèrent son état comme grave. Ses enfants, Maurice, 3 ans, et Paul, 10 mois, ont été atteints par les flammes. Transportés à l'hôpital Sainte-Justine par un automobiliste, ils sont sous les soins des médecins. Mme Cleary coussait dans sa cuisine lorsqu'elle entendit des cris venant du hangar. Elle aperçut les flammes et courut au secours de ses enfants. Les pompiers arrivèrent sur les lieux peu après et éteignirent rapidement le feu qui ne causa pas de dommages sérieux.

La conférence de Londres

Aucun des pays invités n'a encore accepté officiellement de prendre part aux réunions projetées sur le plan Hoover

Londres, 2 (S. P. A.). — Le gouvernement n'a pas encore reçu d'acceptation définitive aux invitations qu'il a faites aux puissances qui concernent le plan Hoover de se réunir en conférence, à Londres. On croit que les acceptations seront formulées avant la nuit.

Il est probable que les Etats-Unis, l'Allemagne, la France et quelques autres pays seront représentés à la conférence projetée. On tient pour acquis que le secrétaire des Etats-Unis Stimson, qui est actuellement à Rome, viendra à Londres si l'on considère que sa présence y est nécessaire.

La Grande-Bretagne désirent commencer la conférence lundi, mais elle accèdera volontiers au désir de la France, si ce pays demande de retarder le commencement de la conférence pour lui permettre la célébration du 14 juillet.

Le programme de la conférence n'est pas encore arrêté. On pense toutefois que la conférence sera divisée en deux parties, dont la première sera affectée aux experts financiers et la seconde aux hommes politiques réunis en session plénière.

Les journaux de Londres expriment de la satisfaction au sujet de la convocation de la conférence.

Les armements

Paris, 8 (S. P. A.). — La question des réparations de guerre a cédé le pas à celle des armements, aujourd'hui. Les autorités françaises se préparent à recevoir des représentants des Etats-Unis et de l'Allemagne pour conférer sur les problèmes économiques que causent les armements.

Le secrétaire des Etats-Unis Henry L. Stimson, qui est actuellement à Rome, viendra à Paris la semaine prochaine et on croit qu'il discutera, avec les autorités françaises, des rapports des armements et de la crise économique mondiale. Il paraît que les autorités françaises exprimeront leur désir de coopérer avec les Etats-Unis pour le désarmement, à condition que la France soit protégée contre toute agression.

Il est probable que le chancelier et le ministre des affaires étrangères d'Allemagne, MM. Brüning et Curtius, viendront à Paris pour traiter de ces problèmes, ainsi que des questions de l'amélioration des relations franco-allemandes et des questions traîtées.

On s'occupe du choix des délégués français à la conférence des experts à qui sera confié le règlement des questions de détail que laisse en souffrance l'accord de la France et des Etats-Unis relativement au plan Hoover.

Le 17 juillet

Londres, 8 (S.P.A.). — On apprend de source autorisée que les experts qui examineront le plan Young relativement au moratoire Hoover se réuniront à Londres le 17 juillet.

Les techniciens agricoles de Sherbrooke

Sherbrooke, 8. (D.N.C.). — Sherbrooke compte sa société des techniciens agricoles, affiliée à la Société canadienne des techniciens agricoles. Les agronomes de la région, les experts en agriculture, les propagandistes agricoles, réunis en un dîner intime au New Sherbrooke, en ont jeté les assises, en approuvant sa constitution et en élistant ses premiers officiers. Le but qu'elle se propose est de rapprocher et d'unir tous les techniciens en agriculture, de coordonner leurs efforts afin de promouvoir l'avancement scientifique de la profession et de rendre à l'industrie agricole, principalement dans les Cantons de l'Est, des services plus efficaces. M. Eugène Boivin, inspecteur des agronomes des Cantons de l'Est, en a été choisi le premier président. Et les autres officiers de la nouvelle société sont: M. F.-S. Brown, assistant surintendant de la ferme expérimentale de Lennoxville, 1er vice-président; M. Henri Lauzière, propagandiste de la Coopérative fédérée, 2ème vice-président, et M. Stéphane Boily, chef du service fédéral de l'industrie animale dans Québec, secrétaire. M. J. A. McClary, surintendant de la ferme expérimentale de Lennoxville, occupera le haut poste de président honoraire et M. L.-C. Roy, agent agricole du Canadian National, celui de vice-président honoraire.

L'amende de "Solloway, Mills & Co."

Vancouver, 8 (S.P.C.). — Le Star de Vancouver publie la dépêche suivante, datée de Victoria: "On croit dans les milieux au courant des choses du gouvernement que l'amende de \$100,000 que la firme Solloway, Mills & Co. a payée, après avoir avoué sa culpabilité à l'accusation portée par le département du procureur général, mettra fin à la poursuite de la province contre cette firme".

L'auteur de la dépêche ajoute qu'il n'a pas été possible de vérifier l'information, parce que le procureur général Pooley était absent.

Le retour à la terre

Conversation avec M. l'abbé Bergeron, missionnaire colonisateur

Québec, 8 (D.N.C.). — Au cours d'une entrevue qu'il nous accordait ce matin, M. l'abbé Bergeron, missionnaire colonisateur, nous déclarait que le mouvement de retour à la terre s'accroît de semaine en semaine, depuis le printemps. Le travail a surtout porté sur les régions du Saguenay, de Témiscouata et de Lotbinière. Le département prévoit qu'il aurait placé de 300 à 350 familles de la Baie des Ha! Ha!, et le gouvernement avait voté \$50,000 à cette fin. Mais le mouvement s'est étendu aux deux comtés du Lac Saint-Jean et de Châteauguay. Si bien que depuis le printemps plus de 900 lots ont été appropriés dans le haut Saguenay. Sur ce nombre, environ 150 ont même été emmenés ce printemps. Un groupe de colons de St-Alphonse s'est même lancé dans la forêt et a commencé à coloniser sans trop se préoccuper des formalités, quittes ensuite à faire ratifier ses procédés.

Dans le canton Auclair (Témiscouata), on a placé environ deux cents colons venus de Thetford Mines, Saint-Gregoire (Montmorency) et même quelques familles de la ville de Québec. Il se fait actuellement un mouvement de colonisation dans le canton Biencourt où l'on dirigera tout particulièrement des chômeurs désireux de retourner à la terre. Comme l'on voit les missionnaires colonisateurs envahissent par ainsi dire cette région de la Squatec que l'International voulait inonder l'an dernier.

Ajoutons qu'un nouvel effort de colonisation a été tenté dans la seigneurie Jolly de Lotbinière. Depuis l'automne dernier, 180 familles, venues surtout de Thetford, ont été placées dans cette région.

Il reste encore à placer de nombreux colons de la Tuque, du Cap-de-la-Madeleine, de Saint-Joseph d'Alma, de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean. Il sera difficile de placer tout ce monde dans les régions de colonisation de l'Est de la province. On dirigera plusieurs groupes vers le Témiscamingue et l'Abitibi qui sont très favorables.

Le Dr J.-A. Renaud

Le Dr J. A. Renaud, chargé du cours de dentisterie opératoire à la Faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Montréal, vient d'être nommé professeur agrégé de dentisterie opératoire à la même faculté.

Le "Fort Worth" part de Seattle pour Tokio

Seattle, Washington, 8 (S.P.A.). — Les aviateurs R. L. Robbins et H. S. Jones, du Texas, sont partis à 3 h. 58 ce matin (heure du Pacifique) à bord du monoplane Forth Worth, pour tenter un voyage aérien de Seattle à Tokio sans arrêt, mais avec ravitaillement en marche. Ils projettent de passer par l'Alaska et la Sibirie, et ils estiment à 5,100 milles la distance à franchir.

Le journal japonais Asahi offre une bourse de \$25,000 au premier aviateur se rendant de Seattle à Tokio sans arrêt.

Le Forth Worth se ravitaillera deux ou trois fois. La première fois, ce sera au-dessus de Fairbanks, Alaska.

L'accident d'aviation de Hamilton

Ottawa, 8 (S.P.C.). — Le rapport officiel sur l'accident d'aviation qui a causé la mort de 5 personnes le 1er juillet à Hamilton devra être retardé de quelques jours, car les techniciens du ministère de la Défense nationale ont besoin de quelques jours de délai pour terminer leurs expertises.

Le conflit se propage

Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, 8 (S. P. A.). — Le conflit entre le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud et le gouverneur de l'Etat, sir Philip Game, se propage dans les deux chambres du parlement néo-gallois.

Au cours d'une séance de nuit, la Législature a adopté à 51 voix contre 31 une motion déclarant que le gouverneur a le devoir impérieux d'accepter l'avis de ses ministres et d'y donner suite, lorsque ces ministres jouissent de la confiance de l'Assemblée législative et que le gouverneur doit, par conséquent, donner suite à l'avis qui lui a été donné d'appeler au Conseil législatif un nombre de personnes que le gouvernement a nommées afin d'assurer une prompte passation de mesures financières et d'ordres divers. Sir Philip a toujours refusé d'appeler au Conseil législatif des personnes nommées par le premier ministre. Pendant que sir Philip, suivant une clause additionnelle, câblait la motion au secrétaire d'Etat pour les Dominions à Londres, la Chambre haute intervenait. Pour contrebalancer la motion de la Législature, elle a adopté une motion ratifiant son propre rejet du projet d'impôt sur le revenu d'urgence et affirmant que le gouverneur a droit d'user de pouvoir discrétionnaire en matière de nominations à la Chambre haute.

Délégations à l'hôtel de ville

La plupart des organisations de charité de Montréal demandent de l'aide pour secourir les sans-travail — Le boulevard métropolitain — Les vacances des pompiers

Le comité exécutif a reçu ce matin plusieurs délégations. Des représentants de la plupart des organisations de charité de Montréal sont venus demander aux autorités municipales de l'aide pour secourir les sans-travail.

C'est M. le chanoine Arbour qui a présenté la délégation, composée de représentants de la Société Saint-Vincent de Paul, du Montreal Social Council Agencies, de la Fédération de Catholic Charities, de l'Unemployment Relief Committee, de la Fédération des philanthropes juives, de la Financial Federation, de l'Association des Manufacturers Canadiens, du Board of Trade, du Royal Trust, etc. Dans la délégation on remarquait l'évêque Farthing, de l'Eglise d'Angleterre.

M. le chanoine Arbour exposa brièvement la situation. Nous sommes en été et les associations et institutions sont obligées de nourrir encore des milliers de personnes chaque jour. La misère est grande, et il est à craindre qu'elle devienne davantage l'hiver prochain. La charité privée ne peut plus suffire, il faut l'aide des autorités. M. J.-A. Julien, président de la Saint-Vincent de Paul, et plusieurs des représentants des autres organisations, ont parlé dans le même sens.

M. Bray a répondu que la ville essaiera de faire face à la situation et demandera la collaboration des autorités fédérales et provinciales. La Commission métropolitaine est venue auprès du comité exécutif pour demander quelle attitude la ville veut prendre au sujet du projet du boulevard métropolitain. MM. Gabias, Beaubien, Hogg, Dr Quintal et Charbonneau, ont parlé en faveur du projet, avec des nuances.

M. Bray a répondu que l'administration est très favorable au projet, et disposée à donner du travail aux chômeurs; le temps serait propice à un travail de cette envergure. Mais la ville ne veut pas tout payer seule. La ville paie 85 pour cent des charges de la Commission métropolitaine. Cela veut dire que si la ville autorisait la Commission à marcher, elle paierait 85 pour cent dans le territoire de la Commission métropolitaine, c'est-à-dire partout hors de Montréal, et 100 pour cent chez elle, soit une affaire de 5 à 6 millions de dollars. M. Bray a ajouté que l'administration est prête à payer sa part, c'est-à-dire la partie du boulevard qui passe dans Montréal, si le gouvernement provincial veut assumer le reste.

L'Union des pompiers est venue demander au comité exécutif de porter les vacances annuelles des pompiers de 15 à 18 jours, soit trois jours de plus. Le comité a accordé la demande. M. Bray a fait remarquer que la ville doit ce témoignage à l'Union des pompiers qui s'est séparée de l'Internationale plutôt que de venir en conflit avec l'administration de la ville.

Les élections en Hongrie

Budapest, 8 (S.P.A.). — Le rapport des élections parlementaires révèle que le gouvernement a perdu 17 sièges; il ne pourra compter que sur l'appui de 193 députés au lieu de 210. L'opposition bourgeoise de droite a conquis 9 sièges, l'opposition de gauche en a gagné 2, et l'opposition agraire en a gagné 6. Les socialistes ont conservé leurs 14 sièges.

Pour les touristes canadiens ou américains

Le commissaire de l'immigration américaine pour la région de Montréal, M. H. R. Landis, a reçu du secrétaire du travail, M. Doak, un communiqué déclarant qu'il n'y a rien de changé depuis 1924 dans les règlements qui régissent les résidents des Etats-Unis pendant les vacances et les résidents des Etats-Unis qui ont l'intention de venir au Canada. Ceux qui ont voyagé entre ces deux pays les années précédentes n'ont qu'à s'y prendre de la même façon qu'auparavant. Ceux qui n'ont pas encore traversé les frontières n'ont qu'à s'adresser au bureau d'immigration, 667 rue La-guachetière ouest, pour les informations requises.

Bateau de pêche à la dérive au large de Gaspé

Québec, 8. (S.P.C.). — On apprend du cap des Rosiers, près de Gaspé, qu'un bateau de pêche, avec deux hommes à son bord, est à la dérive dans le golfe. Les navires ont reçu instruction, par sans-fil, de leur porter secours.

En expérimentant un appareil de plongée

Toulon, 8 (S.P.A.). — Le lieutenant Paul Jehenne, fils du commandant des marins français à Dixmude, a perdu la vie en expérimentant un nouvel appareil de plongée.

Le Vatican et l'Italie

Les journaux italiens reprennent leur campagne contre le Saint-Siège — Le "Popolo d'Italia" cherche à justifier le gouvernement — Mussolini retarde sa réponse à la lettre de Pie XI

Rome, 8. (S. P. A.). — Les journaux italiens ont repris leur campagne contre le Vatican. Le Lavoro Fascista a débuté en lançant contre la société d'action catholique, l'accusation d'avoir complotté une contre-révolution pour renverser le régime fasciste.

Le Popolo d'Italia, qui a pour directeur Arnaldo Mussolini, frère du premier ministre, s'emploie, dans une nouvelle de fond, à justifier le gouvernement. Dans les milieux bien informés des choses du gouvernement, on avoue que la reprise des conversations avec le Saint-Siège est un problème. Il paraît que le premier ministre a l'intention de retarder d'une semaine ou deux sa réponse à la lettre papale "Au sujet de l'action catholique".

On dit que la publication d'articles du genre de ceux que publie le Popolo d'Italia et d'autres journaux, sont un des moyens que le gouvernement a décidé d'employer pour expliquer son point de vue au peuple.

Le premier ministre semble considérer comme définitive la dissolution des groupements d'action catholique.

Dans son article, Arnaldo Mussolini dit: "L'éducation familiale peut être égoïste, tandis que l'éducation par l'Etat est véritablement d'une plus franche spiritualité. Seul l'Etat peut donner une éducation pour le bien de l'Etat, de la famille et de l'Eglise".

L'auteur de l'article exprime le désir de rapprocher les "parties en conflit". "Il n'y a pas de raison au différend de l'Eglise et de l'Etat, qu'on peut attribuer plutôt au ressentiment qu'à la logique, affirme-t-il, mais il se peut que l'Etat ressentie à juste titre l'intrusion de l'opinion publique étrangère."

La culture dans l'Ouest

Les sénateurs discutent la question de prêts aux cultivateurs fondée par M. Beatty

Ottawa, 8. — Le Sénat a étudié hier le bill relatif à la Dominion Agricultural Credit Company Limited, laquelle, fondée par M. E. W. Beatty, a pour but d'accorder des prêts aux cultivateurs en vue de l'élevage du bétail. A ce sujet, on discute quelque peu la situation de l'Ouest.

Le sénateur Dandurand dit que le cultivateur de la province de Québec vit surtout du produit de sa terre. Il voudrait savoir si on fait la même chose dans l'Ouest.

Le sénateur Forke répond que les avis n'ont jamais manqué aux cultivateurs et que la culture mixte ne serait qu'une solution partielle pour l'Ouest.

Les sénateurs Sharpe et Riley disent que, dans leurs régions, les cultivateurs se nourrissent en grande partie de leurs produits. Ce dernier croit que la crise du cultivateur vient de l'abaissement du prix du blé. C'est pourquoi il serait heureux de voir pratiquer l'élevage pour remplacer une partie de l'embavlage.

Le sénateur Laird dit que les cultivateurs souffrent des hypothèques et du manque de crédit. Il demande que les compagnies d'assurance et de prêts diminuent ces dettes hypothécaires.

M. George P. Graham pense que les compagnies d'assurance dépositaires des fonds de leurs abonnés, ne peuvent guère abandonner une dette. Le bill est lu pour la deuxième fois.

A propos du bill qui renouvelle le pouvoir d'emprunt, épuisé, le sénateur Lemieux conseille l'économie à l'Etat et le sénateur Graham veut un exposé de la dette totale et du montant des obligations libérées de l'impôt. Le bill est lu pour la deuxième fois.

Le crédit de l'Allemagne

Les plus grandes firmes allemandes s'unissent pour garantir les emprunts étrangers des compagnies ou des banques du pays — La Banque de crédit reçoit immédiatement l'offre d'une garantie collatérale d'environ \$125,000,000

Berlin, 8. (S. P. A.). — Un millier de banques, des compagnies de navigation et des établissements industriels les plus puissants de l'Allemagne, dont la valeur immobilière est de plusieurs milliards de dollars, se tiennent prêts à garantir le crédit commercial du Reich à l'étranger. M. Hans Luther, président de la "Reichsbank", a annoncé la nouvelle d'une réunion de grands industriels et de grands financiers. La constatation qu'en dépit de la signature du plan Hoover la demande de monnaies étrangères continuait à se porter à prendre cette décision.

Cette décision s'est traduite par la mise à la disposition de la banque de crédit d'une garantie collatérale de 500,000,000 de marks (environ \$125,000,000) dont les signataires, dont chacun a un actif d'au moins 5,000,000 de marks, prennent la responsabilité.

On croit que le simple fait que les plus grandes firmes du pays se sont unies pour garantir les emprunts étrangers des compagnies ou des banques allemandes suffirait pour rétablir la confiance des prêteurs étrangers dans la solvabilité des hommes d'affaires de l'Allemagne.

La Banque de crédit devra emprunter 500,000,000 de marks à l'étranger, ce qui n'offrira vraisemblablement pas de difficulté grâce à la garantie collatérale en question. On croit, en effet, que la garantie conjointe de milliers de firmes modifiera l'attitude de ces banques étrangères qui ne consentent pas à prolonger les prêts à brève échéance aux compagnies allemandes agissant en particulier.

Son emprunt obtenu, la banque de crédit pourra aider les compagnies allemandes, qu'embarassent leurs prêts à brève échéance. Mais on pense que le plus important résultat de cette garantie collatérale des grandes firmes sera de faire constater aux prêteurs étrangers que l'industrie allemande sauvera de l'intégrité des dettes particulières et parlant, de les amener à prolonger leur crédit aux hommes d'affaires allemands de sorte que la fuite des capitaux se transforme en rentrée.

M. Luther a lu une lettre des firmes signataires. Nous espérons disent ces firmes, que la signature de l'accord par toutes les puissances qu'il concerne, fournira la base d'une restauration certaine, bien que difficile. Notre but, dans l'intervalle, doit être de restaurer la confiance à l'égard de l'Allemagne et aussi la confiance des Allemands.

On a demandé à M. Luther si des négociations étaient déjà entamées pour l'obtention de crédit sur la foi de la garantie des grandes firmes mais M. Luther a répondu simplement par un sourire.

Pour le port des Trois-Rivières

Ottawa, 8 (S.P.C.). — Le ministre de la marine, M. Alfred Durand, doit demander à la Chambre l'autorisation pour la Commission du Port des Trois-Rivières d'emprunter une somme maximum de \$700,000. Il vient de placer sur le feuillet de la Chambre une résolution à cette fin.

Mosley passe à l'opposition

Londres, 8 (S.P.A.). — Sir Oswald Mosley, le fameux socialiste millionnaire, a officiellement pris place du côté de l'opposition aujourd'hui; au lieu de siéger avec les travaillistes, il siégera sur une des dernières banquettes conservatrices.

Saisie d'une littérature communiste

L'inspecteur Emile Bilodeau a opéré une descente dans une petite imprimerie située sur le marché Saint-Laurent où il a saisi une centaine de livres et nombre de pamphlets contenant de la littérature communiste écrite en lithuanien. La descente a eu lieu hier midi. Il n'y a pas eu d'arrestations mais les imprimés ont été transportés au bureau de l'inspecteur Bilodeau. Le sergent-détective Blanchet et le sergent Maillé accompagnaient l'inspecteur Bilodeau.

Le marché reste faible

Le marché local est resté faible ce matin et à midi la plupart des titres actifs avaient reculé. Consolidated Smelting a reculé de 2 à 103 après avoir touché 101. Dominion Textile et Lake of the Woods ont perdu chacun un point tandis que Steel, Montreal Power, Massey Harris, Nickel, Cocksfoot, B. C. Power, Brazilian, Canadian Celanese privilégié et Abitibi ont quelque peu flechi. Shawinigan et Canadian Car furent les seuls à s'améliorer légèrement.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE Mercredi, le 8 juillet

Voici le programme de l'orchestre Noir et Or pour ce soir: "At the Seashore; ouverture de la "Flûte enchantée"; Mozart; Canzonetta, Pirani; extraits, "Countess Maritza"; Kalman; Tanzweise, Meyer-Helmund; Glittering Crystals, Lovitz; Elfin Dance, Felix; Suite de Peer Gynt, Grieg. Le concert est irradié à 6 h. par WEAF.

—Dennis King chantera ce soir "Only a Rose", "The Rosary" et "Shoes" de Manning; il sera accompagné par un orchestre sous la direction de Maximilian Philzer. Ce programme est irradié à 7 h. 15 par WABC et les postes associés.

—Nous donnons comme d'habitude le programme de musique militaire d'Arthur Pryor: Garde du Corps, Hall; Men of Harlech, Robinson; On the Jersey Shore, Pryor; Around the Corner, Kassel; Gloria, Yosey. Le programme est radiodiffusé à 8 h. par WABC.

—La chanteuse Gladys Rice, soprano, le violoniste Lon Raderman, un chœur de voix d'hommes et l'orchestre de Nathaniel Shilkret se donneront la main pour faire un succès du concert "Moblioli". Le programme est des plus variés comme on pourra s'en rendre compte d'après l'aperçu suivant: extraits de "H. M. S. Pinafore", Sullivan; You'd Better Ask Me, Lohr; Mariette, Stern-Courquin; Cordova; O Marie; Gri de guerre de la tribu des Zula; In a Persian Market, Ketyby; Jasmine Flower; On the Road to Mandalay, Sparks; Gum Sucker's March, Grainger; La Seduction, Nocti; Old Folks at Home, Foster. Le programme est transmis à 8 h. 30 par les postes de la chaîne WEAF-NBC.

—Le programme "Coca-Cola" est radiodiffusé comme d'habitude à 10 h. 30 par les postes de la chaîne WEAF-NBC. On entendra le rédacteur sportif Grantland Rice et le fameux annonceur Graham MacNamee discuter au microphone le récent combat Schmelzing-Stribling et les tournois de championnat au golf. La partie musicale du programme est confiée à un orchestre de cordes sous la direction de William Daly.

—Voici le programme préparé par Ludvig Laurier et ses musiciens pour l'Heure du Coucher ce soir: Chant de Victoire, "Judas Macchabée", Haendel; ouverture de "Stradella", Flotow; Bells Across the Meadows, Ketyby; Entr'acte, "Rosamunde", Schubert; Maria's Wiegelnied, Regner. L'Heure du Coucher est toujours irradiée à 11 h. par le poste WJZ.

concoure de Rudy Vallée et de ses Connecticut Yankees.

—Le programme de l'Arco Birthday Party fera revivre la mémoire de Nathaniel Hawthorne. Quatorze des Rondoliers; autres artistes: Rachel Morton, soprano; Harold Hansen, ténor; John Moncrieff, basse; orchestre sous la direction de Jaffrey Harris. Poste WEAF à 9h.

—Au poste WJZ à 9 h., Julia Sanderson et Frank Crumit, chanteurs, se feront entendre ensemble et séparément. Orchestre sous la direction de Jack Shilkret.

—De 9h. 30 à 10h., poste WJZ, la comtesse Olga Albani, soprano, sera l'artiste d'honneur du programme irradié par ce poste. Orchestre sous la direction de Don Voorhees.

—Le concert du stade Lewisohn marquera ce soir, 9 juillet, à 10h., l'inauguration d'une série de concerts qui durera deux mois. Le poste WABC irradiera les pièces suivantes à cette première heure: Rapsodie Espana, de Chabrier; Ouverture 1812, de Tschaiakowsky. Direction de l'orchestre: Willem van Hoogstraten.

—A 10h. 45, Barbara Maurel, contralto, figurera au programme du poste WABC avec l'orchestre New World, et à la même heure et au même poste, irradiation du programme Parade Peters mettant en vedette Irene Beasley, contralto; Gus Haenschen, et le trio Luther.

—A 11h., poste WJZ, l'Heure du Coucher, sous la direction de Ludvig Laurier, sera remplie par les pièces suivantes: Ouverture du Carnaval de Venise, de Thomas; Menuet, de Boccherini; Among the Heather, arrangement de Halle; et Lost Chord, de Sullivan.

—A 11h., poste WABC et CKAC, musique d'orchestre sous la direction de Jack Denny.

Postes locaux
MERCREDI, LE 8 JUILLET

CKAC

3.45 Cotes de la Bourse.
4.00 Nouvelles au Nord.
4.30 Orchestre du Ritz-Carlton.
5.30 Rapport des marchés.
6.00 Clôture de la Bourse. Nouvelles et température.
6.15 Rudy Widetz, saxophoniste.
6.30 Family Fricade.
6.45 Geo. Blake, organiste.
7.00 Antoine Maurice, pianiste aveugle.
7.15 Chocoo Yeast.
7.30 Résultats du base-ball.
7.30 Orchestre de Rex Battle.
7.45 Programme Clarke.
8.00 Questionnaire Montrose.
8.00 Orchestre du Ritz-Carlton.
8.30 Concert de la fanfare J.-J. Gagnier, au parc LaFontaine.
9.00 Résultats Bowell, CBS.
10.13 "Bythm Choristers", CBS.
10.30 Programme Nit Wit.
11.00 Orchestre du Windsor.

CKAC

JEUDI, 9 JUILLET

8.00 L'heure du déjeuner.
9.00 "Walk-Over Shoes".
9.30 Courses aux magasins.
10.00 Mélodies populaires.
10.30 L'ouverture de la Bourse.
10.45 Chants.
11.00 Potpourri symphoniques.
11.30 Mélodies.
11.45 Les Ambassadeurs Sapho.
12.30 Bourse de Montréal et de New-York.
12.40 Réclat d'orgue de la salle Tudor.
1.30 Clôture de la Bourse.
1.40 Transmission des nouvelles du Nord.
4.15 Orch. d'un paquebot de l'Anchor-Donaldson.
5.00 Orch. de concert Ritz-Carlton.
5.45 Température Bourse. Sommaire des émissions pour la soirée.
6.00 Concerto en Si de Mozart.
6.30 Programme Nit Wit.
6.45 "Provincial Transport".
7.00 Orch. d'un paquebot de la "C.P.S."
7.45 Programme Clarke.
8.00 Résultats de baseball.
8.00 Quatuor métropolitain.
8.30 Questionnaire Montrose.
8.30 Orch. Ritz-Carlton. Armand Gauthier, basse, artiste invité.
9.30 Mlle Cecile Potvin, pianiste et M. Jean Brunet, baryton.
10.00 L'heure du C.N.
11.00 Orch. de danse de Jack Denny, C.B.S.

jeudi, le 9 juillet

—Concert de musique militaire à 8h., poste WABC, sous la direction d'Arthur Pryor: The Thunderer, de Sousa; La Danse des Serpents, de Boccalario; les Scouts d'Amérique, de Sousa; Marche Princetonia, arrangement de Pryor; Cadets, de Sousa.

—Ann Greenway, étoile des comédies musicales, sera l'artiste d'honneur du programme irradié par le poste WEAF à 8h., avec le

Longueur d'ondes en mètres et nombre de kilocycles des postes ci-haut mentionnés:

Postes	Mètres	Kilocycles
CKAC	411	730
CFCF	291.3	1030
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WABC	348.6	860
WGY	379.5	790
WLWL	272.6	1100
WTIC	282.8	1060

UN LAIT QUI EST SAIN et PUR



Les hommes et les femmes en des positions de responsabilité ayant en vue la vigilance constante avec laquelle nous protégeons cet aliment hygiénique vital — nous ont confié la tâche de fournir aux hôpitaux de Montréal la qualité de lait dont ils ont si grandement besoin. Vous devriez suivre leur exemple.

Chaque bouteille de Borden Selected Milk représente les ressources, les efforts et l'expérience d'une organisation qui a consacré plus de trois-quarts de siècle à l'amélioration du niveau de la qualité du lait... une organisation qui, actuellement, dessert chaque jour des milliers de familles de Montréal.

Un appel téléphonique ou une carte envoyée à n'importe quel vendeur Borden, vous assurera immédiatement le service de Borden.



BORDEN'S SELECTED MILK
Pur, Riche
Tout Droit de la Ferme
BORDEN'S FARM PRODUCTS COMPANY, LTD.
215, rue Murray, Montréal, Can.
Téléphone: Wilbank 1188

La navigation

Passages susceptibles d'être réduits

Paris, 8. — Toutes les lignes de navigation maintenant un service régulier de passagers entre les ports européens et New-York sont à peu près certaines maintenant qu'à partir du mois d'octobre prochain, elles réduiront les passages de première classe de 25 pour cent. C'est là ce qu'on a appris hier des officiers des principales compagnies de navigation actuellement en conférence préliminaire ici.

Aujourd'hui, le comité spécial qui s'est réuni il y a deux mois sans pouvoir s'entendre sur les taux de transport des voyageurs. Les représentants de la ligne Cunard étaient allés jusqu'à dire à ce moment que les passages de troisième classe de \$150 ou de \$160 devraient être réduits au chiffre rond de \$100 aller et retour, mais les représentants des compagnies allemandes et américaines s'opposèrent à cette coupe des prix, disant qu'elles ne pouvaient exploiter profitablement leurs lignes si on faisait de nouvelles réductions.

Il semble qu'aujourd'hui, les Etats-Unis aient changé d'avis et qu'ils sont prêts à prendre l'avant dans la réduction non seulement des passages de troisième classe, mais aussi de première sur des navires tels que le *Leviathan*. Le passage minimum en première classe sur le *Leviathan* (taux d'hiver) est de \$270 et les représentants américains proposent de le réduire à \$202.50 et même à \$200. Ce nouveau prix se rapprocherait considérablement du passage de \$160 en troisième classe. La deuxième classe, on n'en parle plus, elle a été supprimée sur la plupart des paquebots modernes.

Les officiers de toutes les compagnies de navigation à l'exception de ceux de la *North German Lloyd* ont admis volontiers que la saison touristique de l'été en cours est la plus mauvaise qui se soit vue depuis la grande guerre.

On croit que si la compagnie américaine s'est ravisée au sujet de la réduction des taux, c'est qu'elle s'aperçoit maintenant que ses gains représenteront à peine plus que le cinquième de ceux de 1929. On conçoit donc qu'il peut être nécessaire pour les compagnies de navigation d'en revenir aux taux d'avant-guerre.

Le point de vue allemand

On s'accorde à dire que la *North German Lloyd* n'a pas souffert autant que les autres compagnies de navigation de la crise et de la tranquillité des affaires de cette année. Ses représentants à la conférence se sont opposés hier à des réductions de taux de transport des passagers pour les raisons qui suivent:

Les Etats-Unis, disent-ils, ont l'intention de retirer du service maritime le *Leviathan* le 6 octobre pour ménager général au lieu de le laisser en plein service jusqu'à Noël comme par le passé. Les lignes Gihard et White Star iront probablement conduire en cale-sèche leurs navires de messageries pour les remettre à neuf dès l'automne. Nous nous trouverons la seule compagnie à exploiter un service rapide de traversées d'Europe en Amérique cet hiver et nous serons à peu près les seuls à subir

les réductions des passages, disent les Allemands.

La Compagnie Générale transatlantique passe actuellement par des difficultés financières sérieuses et elle devra se réorganiser. Il n'y a rien à craindre en disant que pendant cette période de rajustement, le nombre de ses passagers sera réduit au cours de l'hiver prochain, bien qu'elle ait reçu la somme de \$6,000,000 en secours d'urgence.

L'avis "Ville d'Ys"

L'avis français *Ville d'Ys* sera de nouveau cette année dans le port de Montréal le 14 juillet, jour de la fête nationale française. Il arrivera dans le port et après-midi et y séjournera jusqu'au 28 juillet. Plusieurs cérémonies officielles se dérouleront pendant cette grande journée. Il y aura réception au consul français à 11 heures de la matinée. A 5 heures, on procédera à la cérémonie de dévoilement du monument "Aux Français de Montréal et aux volontaires canadiens de l'Armée française tombés durant la Grande guerre", au parc LaFontaine. Et à 9 h. 30, poste CKAC, M. Edouard Carteron, consul général de France à Montréal, donnera une causerie de circonstance, et M. Lionel Daunais chantera.

Le programme de demain comporte une visite des officiers du *Ville d'Ys* à l'officier commandant de district puis au maire de la ville. A 5 heures, il y aura réception à l'Union Nationale Française, et à 9 h., réunion au *Royal Victoria College*. Le 10 et le 11 sont réservés pour les réceptions privées. Le 12, messe à Notre-Dame, à 11 h. L'après-midi visite de la Maison de repos des anciens combattants français à Ste-Adèle. Le 13, quarante marins visiteront les usines du Canadian National, et les officiers seront les hôtes de la *White Star* à un déjeuner servi à bord du *Doric*. Festival au parc Belmont dans l'après-midi, du 15 juillet et le 16 déjeuner à bord de l'*Albatros*, ligne Cunard. Dîner le soir à Laval-sur-le-Lac offert par les commissaires du port.

Les grains

Les arrivages de grains à date pour la saison 1931 se chiffrent à 43,633,208 boisseaux contre 27,454,837 l'an dernier pour la même période; les expéditions s'élevèrent à 42,221,332 boisseaux contre 29,148,375 l'an dernier. Les arrivages pour la journée d'hier furent de 380,467 boisseaux contre 406,325 l'an dernier; et les expéditions, de 103,778 contre 667,432 l'an dernier.

Le "Havel" arrive

Le *Havel*, de la North German Lloyd, est arrivé peu après midi aujourd'hui dans le port de Montréal. C'est la première fois que ce navire de fret, construit en 1928, de 11,600 tonnes et d'une vitesse de 15 nœuds à l'heure, se rend à Montréal, selon ce que la Canada Steamship Lines Company, agent de la North German Lloyd pour le service de fret, a annoncé. Ce navire offre aussi quelques cabines pour les passagers.

Brouillard à New-York

New-York, 8. — D'épais brouillards se sont étendus au-dessus de la baie de New-York ce matin et ont causé des retards aux frégates qui ont dû jeter l'ancre. Les traversées entre Manhattan

et Staten Island furent tout à fait irrégulières.

Les gardes-côtes et la police navale ont fait rapport que la visibilité n'allait pas plus loin qu'à 50 pieds à la Quarantaine. Une demi-douzaine de vapeurs dus à la Quarantaine ne sont pas arrivés à temps.

Mouvement des paquebots

L'*Albatros*, ligne Cunard, parti de Southampton, à Montréal lundi prochain.

Le *Letitia*, ligne Anchor, parti de Glasgow, à Montréal lundi prochain.

Le *Duchess of Richmond*, ligne de la C.P.S., parti de Liverpool, à Montréal samedi.

Le *Doric*, ligne White Star, parti de Liverpool, à Montréal samedi.

L'*Athenia*, ligne Anchor, parti de Montréal, à Glasgow lundi.

L'*Ausonia*, ligne Cunard, parti de Montréal, à Plymouth dimanche.

Le *Laurentic*, ligne White Star, parti de Montréal, à Liverpool dimanche.

Le *Montcalm*, ligne de la C.P.S., parti de Montréal, à Southampton vendredi.

Le *Duchess of York*, ligne de la C.P.S., parti de Montréal, à Liverpool samedi.

L'*Île-de-France*, de la C. G. T., parti du Havre, à New-York demain.

Le *Berengaria*, ligne Cunard, parti de Southampton, à New-York vendredi.

Le *Lafayette*, ligne C. G. T., parti du Havre, à New-York vendredi.

A Cartierville

(La Saint-Jean-Baptiste)

Le dimanche 28 juin la section Notre-Dame-des-Anges de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* a célébré la fête nationale, à Cartierville, par diverses manifestations très réussies.

A 9 heures 30, il y eut défilé. En tête du défilé venait le drapeau de la section; suivaient immédiatement la fanfare de Bordeaux-Cartierville et la garde d'honneur de l'École DuJarié avec drapeaux, tous les dignitaires et les membres de la section, accompagnés de Monsieur V. Marchand, de Monsieur le Dr Anatole Plante, tous deux députés à la Législature de Québec et de M. Louis Pouliot, représentant du Conseil général de la Société.

Le grand-messe solennelle fut chantée par M. l'abbé Damien Toupin, assisté de MM. les abbés Brunet et R. Allard.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Alphonse de Grandpré, assistant provincial des C.S.V.

Il y eut, pendant la messe, distribution de pain bénit, grâce à la générosité de la Compagnie Omer Gauthier (limitée). Cette distribution s'étendit aussi à l'hôpital du Sacré-Coeur et aux RR. SS. de la Miséricorde et de Sainte-Croix, etc.

Le chœur de chant paroissial, sous la direction de M. Gédéas Despatie, exécuta une messe spéciale pour l'occasion.

Les citoyens de Cartierville sont reconnaissants à la section Notre-Dame-des-Anges d'avoir préparé une si belle fête nationale, et d'avoir obtenu en cette circonstance un si éclatant succès.

Funérailles de M. Henri Labrecque

A l'église de Saint-Louis de France, ont eu lieu, hier matin, les funérailles imposantes de M. Henri Labrecque, décédé le 3 juillet à l'âge de 85 ans. La dépouille mortelle, précédée d'un landau de fleurs, a quitté le domicile de son fils, au numéro 957 Cherrier, pour se rendre à l'église paroissiale où le service fut chanté par M. l'abbé Emile Lambert, curé de Saint-Léonard, assisté de MM. les abbés L.-J. Brossard et Alphonse DeSève comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé C.-A. Labelle a fait la levée du corps. La chorale, sous la direction de M. Joseph Leprohon, a rendu la messe de Pèrosi. Les solistes étaient MM. Félix Desrochers, Paul Valade, Paul Trotter, J. Audet, A. Ducharme, J. de Bellevue, F. Larivière et P. Mi-reault; M. Antonio Létourneau touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Henri Labrecque, ingénieur civil, professeur à l'École Polytechnique et à l'École des Beaux-Arts, par ses petits-fils, MM. André, Claude et Jean-Pierre Labrecque, par ses neveux, MM. J.-O. Labrecque, Armand Labrecque, Lionel Lanoix, Magloire Labrecque, Antonio Labrecque, C.-A. Labrecque et J.-A. Giroux.

Dans le cortège on remarquait: M. l'échevin Jos. Monette, M. l'échevin Léon Trépanier, MM. Chs-Auguste Bertrand, L. Trempe, N. P. Félix Desrochers, J. W. Lévesque, Dr J. L. Gilbert, Raymond Robillard, P. Riopel, Eugène Lambert, Théo Bonin, J. A. Ouimet, Adrien Mercure, Alfred Labrecque, Paul Labrecque, Henri LaMothe, Alphonse Gratton, J. E. Héroux, M. Paquette, A. Lambert, Ed. Labrecque, E. Roussin, T. Laurin, L. Dionne, L.-A. Ste-Marie, J.-E. Huot, Joseph Mercure, Emile Poissant, J.-A. Beaudoin, G. Léonard, E.-A. Caron, L. H. Hébert, Pierre Labrecque, Jean Labrecque, R. Desmarais, P.-A. Perreault, Jos. Lussignan, P. Desseult, P. Beauchamp, C. E. Dublanc, E. Boucher, A. Giroux, J. Huysman, E. Mercure, Y. Farley, avocat, O. Lanoix, H. Beaudin, E. Serres, Paul Renaud, J.-A. Morin, Henri Viau, E. J. Labrecque, Albert Leduc, A. Pépin, Georges Caron, Aza Lamarche, G. Trudel, Hector

VENEZ CET ÉTÉ EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Vous trouverez une parfaite hospitalité dans ces nouvelles et somptueuses hôtels... de Yarmouth à Halifax.

LAKESIDE INN - à Yarmouth, à l'est-ouest, sur la péninsule. Pêche à la traîne et au saumon dans les cri-vies.

THE PINES - superbe bâtiment Digby et le superbe bassin d'Annapolis. Natation, golf, tennis, yachting.

CORNWALLIS INN - au cœur de la région des lacs et à quelques milles de l'histoire Grand-Pré des Acadiens.

HÔTEL LORD NELSON - à Halifax, capitale de la province. Golf, yachting, promenades en auto.

Le nouveau et luxueux vapeur "Princesa Hilda" du Pacifique Canadien assure le service de traversée entre St-Jean, N.-B. et Digby. Chiffre au maximum et peut transporter 500 passagers. 43 cabines de luxe - les plus spacieuses et les mieux aménagées jamais vues sur un tel navire.

Renseignements complets sur demande au Bureau de Ville 201 ouest, rue St-Jacques, HA 4211; Edifice Dominion Square, MA 6262, ou aux gares Windsor, Place Viger, Mile End, Westmount et Montréal-Ouest.

4377

Pacifique Canadien

Croisières DE VACANCES

Voyages de REPOS
TONIFIANTS
INSTRUCTIFS

Attentions particulières aux nouveaux mariés

TRES SPECIAL — SE HATER: PLACES LIMITÉES

A NEW-YORK par la "Duchess of Atholl"

Départ de Montréal, mardi, 21 juillet 1931 à 10 a.m.

Aller par le St-Laurent, le Golfe et l'Atlantique

Deux jours à New-York ou plus (voir plus bas) — Visite complète de la ville en autocar

RETOUR AU CHOIX:

Par AUTOBUS, trajet de jour par la vallée de l'Hudson et les montagnes du Vermont... \$62.00

Par l'Hudson, bateau de jour (ou de nuit) coucher à Albany, puis par les lacs Georges et Champlain... \$70.00

Durée du voyage 7 jours — (Prolongation à volonté à New-York à raison de \$2.00 par jour).

TOUS FRAIS COMPRIS — Excellente cabine — chambre avec bain à 2 lits à New-York et Albany. Passage libre classe sur bateaux et chemins de fer — Visite New-York — Repas à bord de la "Duchess" — mais non ailleurs.

Trois jours à Atlantic City — En autocar aller et \$20.00 retour, hôtel et repas compris.

Duchess of Atholl — De Québec à New-York et retour, 30 juillet et 8 août — Voyage de 8 jours dont 1 à New-York — Prix sur demande.

TERRENEUVE

De Montréal et Québec, escale à l'île du Prince-Edouard, départs tous les 15 jours

12 jours — de Montréal... \$85
— de Québec... \$75

Escalade à l'île du Prince-Edouard — De Montréal, départs tous les 15 jours

12 jours... \$100

De New-York et retour; escale à Halifax; Départs tous les samedis

12 jours... \$130

De Montréal retour à N.-Y. ou de N.-Y. à Montréal, escale à l'île du Prince-Edouard et Halifax

10 jours... \$115

LE LABRADOR

Par la Côte Nord — Départs de Québec tous les 15 jours

11 jours... \$90

LES BERMUDES

De Montréal et retour par le golfe et l'Atlantique.

Départs tous les 15 jours

10 jours... \$100

Retour facultatif via New-York

De New-York et retour — Hôtel et repas compris — Départs tous les mercredis et samedis

5 jours... \$66
6 jours... 72
9 jours... 90
12 jours... 108
13 jours... 114
16 jours... 132

NOUVELLE-ORLEANS

De New-York par l'Atlantique et le golfe du Mexique

Départs tous les samedis

10 jours... \$110

Billet valide sans majoration pour la visite de l'Acadie Louisianaise.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Le Saguenay en route — Départ de Montréal et Québec

5 août

9 jours — de Montréal... \$115
— de Québec... \$100

Comme ci-dessus, la Côte du Labrador en plus — Départs de Montréal et Québec

22 juillet et 19 août

12 jours — de Montréal... \$135
— de Québec... \$100

TERRENEUVE-LABRADOR

Par la Côte Nord — Départs de Montréal et Québec,

27 juillet

13 jours — de Montréal... \$95
— de Québec... \$85

Comme ci-dessus et le détroit de Belle-Isle, de Montréal et Québec,

13 juillet et 14 août

14 jours — de Montréal... \$110
— de Québec... \$100

ILES DE LA VIERGE

De New-York et retour — Escalade à dix îles françaises et anglaises jusqu'à TRINIDAD. Le paquebot sert d'hôtel

21 jours... \$135

LES ANTILLES

De Montréal, Halifax ou Boston, et retour à Nassau et la Jamaïque

24 jours... \$180
18 jours... \$170
32 jours... \$210

(Prospectus sur demande)

Choix de voyages en Europe...
Demandez notre brochure de 28 pages, gratuite, contenant toute une variété d'itinéraires.

Pour tous renseignements, inscription, prospectus, adresser

LE DEVOIR — Service des Voyages
430, Notre-Dame Est — Tél. HARbour 1241 — Montréal
Chèques de voyages, assurances bagage et accidents, obtention de passeports.

QUI VEND DES FILIERES?

... Consultez les pages jaunes de votre livre du téléphone

Un de ces jours vous pouvez désirer obtenir des prix de deux ou trois maisons qui vendent des filières, des bureaux et autres meubles. Sous la rubrique "Outillage et Ameublement de Bureaux" vous trouverez aux pages jaunes de votre annuaire du téléphone une liste des vendeurs locaux qui font ce commerce.

Vous pouvez avoir besoin d'épure, d'étampes en caoutchouc. Vous pouvez désirer les services d'un imprimeur, d'un peintre ou d'un serrurier. Chaque abonné du téléphone en affaires est inscrit aux pages jaunes sous une rubrique appropriée.

Aussi votre annuaire classifié vous informe qui vend telles marques de marchandises annoncées. Désirez-vous par exemple, acheter un "adressographe", un "multigraphe" ou un "miméographe", vous trouverez les noms des vendeurs locaux en cherchant ces marques de commerce dans les pages jaunes.

Jetez un coup d'oeil sur les pages jaunes dès maintenant. Notez les renseignements complets. La section classifiée de l'annuaire du téléphone vous épargnera du temps et vous évitera bien des courses inutiles.

F. G. WEBBER
Géomètre.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

ASSOCIATION DES PLATRIERS

Ce soir, assemblée tout à fait spéciale au Syndicat des plâtriers. Une question de la plus haute importance sera discutée et votée. Tous les membres doivent se faire un devoir d'être présents.

TRAVAILLEURS EN CHAUSSURES

Ce soir, assemblée des travailleurs en chaussures: monteurs 1, machinistes 2, treasers 3, cuir à semelles 4. L'agent d'affaires présentera un rapport important. Invitation à tous les membres d'être présents.

EMPLOYES DE MAGASIN

Les employés de magasin tiennent ce soir leur assemblée régulière. Tous les membres sont cordialement invités.

ARMATEURS EN FER

Ce soir, assemblée des armateurs en fer à l'édifice des Syndicats catholiques. L'agent d'affaires fera le rapport des activités du Syndicat depuis la dernière assemblée. Tous les membres sont invités.

TAILLEURS DE CUIR

Vendredi soir, à l'édifice des Syndicats catholiques, les tailleurs de cuir tiendront une assemblée spéciale. Les délégués du bureau général feront rapport d'un grand nombre d'activités. Le rapport de l'agent d'affaires ne manquera pas d'intéresser tous les ouvriers tailleurs. Le tirage du cadeau se fera à cette assemblée. Que tous les membres soient présents.

La Page Féminine

Mon carnet

8 juillet 1931.

Nous prenons des vacances. Deux ou trois semaines suffiront à nous redonner l'énergie dépensée durant environ trois cents jours de travail. Mais pour cela, nous sentons le besoin de partir, de laisser le milieu qui nous voit évoluer chaque jour et d'oublier un peu la vie monotone que nous menons toute l'année.

Les uns s'en vont au bord de la mer, les autres dans les montagnes, près des lacs, d'autres choisissent comme endroit de leur villégiature de petits villages au bord d'une rivière.

Je connais des gens de la campagne qui, chaque année, à une certaine époque, ne peuvent pas résister au désir de venir passer en ville quinze jours, un mois. Nous ne les comprenons pas, nous, citadins dégoûtés de la ville; mais eux non plus ne nous comprennent pas de tant simer la campagne.

En somme, cela prouve que cette fièvre qui pousse les uns et les autres vers la ville ou les champs n'est autre chose qu'un éternel désir de changement.

Mignon

cier galvanisé permettant un barrage de 18,000 milles. Récemment, le professeur italien Lunardoni inventa un curieux piège à criquet, sorte de tapis roulant qu'on manoeuvre à la main; en haut de course, les criquets tombent dans des sortes de trémières et de là dans des sacs pour l'écrasement.

Moyens physiques. — Le seul agent physique qui ait donné de temps immémorial de résultats satisfaisants, c'est le feu. Les lance-flammes de la grande guerre ont trouvé là un usage adéquat, aux résultats vraiment merveilleux. Un seul appareil, avec sa charge de 10 pintes d'huile lourde de goudron, nettoie en quelques secondes 600 verges carrées. Les millions de cadavres desséchés sur place constituent un excellent engrais azoté.

Moyens chimiques. — Parmi les insecticides expérimentés contre les criquets, un seul a bien réussi: le chloroforme, mais le matériel d'utilisation pratique reste à créer. Une fabrique française a mis sur le marché un son toxique très efficace. Des poudrages de vert de Paris ou d'arséniate de chaux ont été effectués à l'aide d'aéroplanes volant à faible altitude et couvrant à chaque vol, des bandes de terrain larges d'une cinquantaine de verges.

Enfin, juste retour des choses d'ici-bas, certains indigènes de l'Afrique du nord et de l'Afrique occidentale se sont mis à sauter-elles. Malheureusement, leur estomac ne sont pas en rapport avec la quantité de criquets qui ravage leurs terres.

BON A SAVOIR

NETTOYAGE DES GRAVURES

Les gravures, à la longue, prennent une teinte jaunâtre. Gardez-vous bien de les mettre au rebut; on est de fort belles qui ont une grande valeur. Nettoyez-les, tout simplement.

Délayez et agitez à plusieurs reprises 5 onces de chlorure de chaux dans 6 onces 1-5 d'eau. Au bout de deux heures, décantez, et ajoutez 3 volumes d'eau. Versez la solution dans un grand plat ou une cuvette plus large que la gravure. Placez celle-ci sur une mousseline tendue sur un cadre, soutenez par un autre cadre et plongez le tout dans la solution.

Au bout d'une demi-heure au moins, d'une heure au plus, jetez la solution, remplacez-la par de l'eau claire que vous changez tous les quatre d'heure, quatre fois. Les cartons vous ont permis de manipuler la gravure qui sans eux se serait déchirée, le papier mouillé perdant toute solidité. L'opération terminée, placez votre gravure sur une feuille de papier blanc et déposez entre des feuilles de papier buvard serrées entre des cartons.

Si la gravure n'est que peu salie, on peut la mettre tremper, toujours entre des cadres, dans l'eau propre, pendant douze à vingt-quatre heures. Passez-la ensuite une dizaine de minutes dans la solution ci-dessus, mais plus diluée. Si y a une tache, la frottez doucement avec un tampon d'ouate imbibé de la solution.

Se méfier de l'eau de Javel, même étendue: elle altère l'encre. Les petites taches et piqûres jaunâtres cèdent à l'eau oxygénée. Voici le mode d'emploi: ajoutez à 6 onces 1-5 d'eau 5 gouttes d'ammoniaque et 3 onces 1-10 d'eau oxygénée (à 10 volumes). La gravure ayant été bien lavée à l'eau claire, séjournera dans ce liquide jusqu'à disparition des taches.

Lavez ensuite à plusieurs eaux.

CONTRE LES GUEPES

Verser à l'orifice du guépier de

Route, le matin

J'aime le pur frémissement D'un feuillage dans la lumière, Image du noble tourment Qui nous détache de la terre.

Les eaux chantent dans le ravin, L'oiseau brille comme une étoile, La bruyère répand son vin, L'araignée a tendu son voile

Sur les mousses noires d'un roc, L'azur me prodigue sa force, De ma canne, l'allégre choc Réplique au piver sur l'écorce.

Jean LEBRAU

Pour les Ménagères



MME M. W. LOCKHART

"C'est le retour de l'âge qui m'affecte. J'étais si faible que je pouvais à peine marcher. J'avais une fille pour faire mon ouvrage. Je ne dormais pas de la nuit et je souffrais, souvent, mourir. Une réclame du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a fait l'essayer. La première bouteille m'a fait du bien. J'en suis à la quatrième et je prends des forces constamment. — Mme M. W. Lockhart, R.R. No. 1, Plaster Rock, N.B.



MME AVILAS DUPAS

"J'étais une vraie ruine. Nerveuse, pas d'appétit et incapable de faire la moitié de mon ouvrage. Ma mère me conseilla le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et, à la première bouteille, je fus étonnée des résultats. J'en ai pris huit. Je suis bien et peux faire tout mon ouvrage et voir à mes cinq enfants; cela me tient occupée. — Mme Avilas Dupas, Case 213, Pilot Mound, Minn.

98 FEMMES SUR 100 ONT BENEFICIE DU

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

l'essence de pétrole, puis boucher l'entrée avec un chiffon qui en est imbibé et butter avec de la terre. Si le nid est établi sur une branche d'arbre, couper la branche, la recevoir dans un sac, et la faire brûler.

Avis du Séminaire des Missions étrangères

Les autorités du Séminaire des Missions-Etrangères apprennent que certaines personnes parcourent les villes et les campagnes demandant des aumônes en faveur du séminaire et de ses missions en Mandchourie. Les autorités du séminaire tiennent à déclarer qu'elles n'ont autorisé personne à faire pareille démarche. Il n'y a qu'à rapporter ces personnes à la police locale ou provinciale. (Comm.)

"Visite de N.-D. d'Afrique aux foyers canadiens"

Sommaire de juillet:

Un jubilé. — Sr Marie-Donatilla. Les petits bébés noirs. — Sr Marie-Saint-Patrice. Huit jours à Ouargla. — Sr Marie-Jeanne-Françoise. Hier, aujourd'hui, demain. — Sr Marie de la Visitation. Echos d'Afrique. Derrière un rideau. — Sr M. Charles Lwanga. La Page des Aspirantes Missionnaires.

La part des laïques

L'APOSTOLAT INTELLECTUEL DE L'EGLISE CATHOLIQUE

L'heure est à l'action catholique. Pie XI insiste sur ce devoir. Il recommande aux fidèles de s'organiser pour le mieux remplir. Et il n'hésite pas à déclarer qu'il défend ces organisations comme la prunelle de ses yeux. Or, parmi les tâches de cette action catholique, l'apostolat intellectuel se place au premier rang. Il s'impose de plus en plus à notre époque. Combien peu de laïques cependant en comprennent la nature et l'importance! Combien peu surtout sont préparés à la remplir. Il était urgent d'attirer leur attention sur cet apostolat. Aucun ne pouvait le faire avec plus de compétence qu'un de ces rares apôtres qui l'ont exercé dans notre pays avec la délicatesse et l'autorité requises. Aussi l'Académie St-Thomas d'Aquin, désireuse de faire traiter ce sujet à sa première session l'a-t-elle confié à M. Antonio Perrault. C'est ce travail que l'Ecole sociale populaire publie dans sa collection. On ne saurait trop en recommander la lecture aux hommes et aux jeunes gens soucieux de servir l'Eglise. Cette brochure se vend 15 sous l'exemplaire, \$9.00 le cent, port en plus, à l'Action paroissiale et dans les bonnes librairies de Montréal. (Comm.)

PETITES AFFICHES

- Tarif -

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous — La même annonce, un mois, remise de 10%. NAISSANCES, DECES, MESSSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion. CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

Orgue à tuyaux à vendre

Orgue Warren reconstruit, 2 claviers, 13 jeux, action électropneumatique, console séparée, magnifique instrument, aubaine à \$2,500.00. S'adresser à A. Dumas, 735A, Avenue Outremont, AT. 0985. 9-7-31

ANTIKOR-LAURENCE ENLEVE PROMPTEMENT LES CORNS VERRUES ET DURILLONS. SUR EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25¢. FRANCO PAR LA POSTE. PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

Ce qu'on en pense

Sous le titre "Que lirez-vous en vacances?" Soeur Anne écrit entre autres choses ce qui suit au sujet du roman de M. L.-P. Desrosiers, NORD-SUD:

Voici que Nord-Sud a comblé une lacune, accompli ce miracle: de nous prouver que les lointains sont de faux mirages, qu'on trouve dans les places natales des mines d'or et tous les excitants à l'esprit et que leur panorama vaut d'être parcouru à livre ouvert comme un beau voyage.

Voilà la belle leçon que M. Léopold Desrosiers apporte aux presbytes. Qui connaît Berthier le redécouvrira dans son histoire de 1839, et si tu es brave. — Je n'ai pas d'argent. — L'argent n'est rien. — Je n'ai point fait d'études, et à mon âge, on a la tête dure, pour apprendre! — La tête dure, oui, cela est vrai. Tu devras te donner de la peine. — Mais, tu as cassé des mottes, souviens-tu en casseras une de plus. Je t'aiderai... je te regarderai vivre. Si je suis content, nous ferons du latin. — Où donc? — A la guerre. Les hommes entraînent. Gildas les écarta, en étendant les bras, et se penchant de nouveau vers l'abbé, il dit, le visage pâle et en fêta, comme il avait dû l'avoir, à dix ans, dans la grange au foin: — Il en faudra des miracles... Je vous reverrai... je crois que je ne serai pas tué, et que... Il sortit, sans avoir achevé. Dans la journée, on apprit que le régiment partirait, à deux heures du matin, pour Bouchavesnes, où il y avait besoin d'un renfort. L'église fut remplie, comme la veille. L'abbé dit, à beaucoup, les mêmes mots: — Mes amis, ce sera Noël, cette nuit. On nous appelle plus loin.

EATON COMPLETS 4 PIECES POUR LE GOLF 1 culotte — 1 pantalon Nous sommes certains que vous ne trouverez nulle part ailleurs une si belle collection de complets pour le golf que chez EATON. Une grande variété de tweed, worsted et flanelle... en gris, brun, fauve, tan, donegal, etc., tous en pesantier d'été et à coupe particulièrement soignée. Vous remarquerez que tous sont à poches coupées à même — le modèle le plus pratique pour complets d'affaires tout aussi bien que pour les sports. Tailles 35 à 44. 29.50 à 45.00 Rayon des vêtements pour hommes Au deuxième chez Eaton — Rue Sainte-Catherine THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

NON un CHARBON NOUVEAU Mais charbon bleu Le charbon préféré dans les maisons canadiennes depuis plus de 50 ans maintenant identifié (couleur bleue) pour votre protection. Téléphonez sans tarder à votre marchand et commandez-le en toute confiance.

chez nous, ombreux, profond, vraies quelques silhouettes font revivre une époque, dont un homme: le héros, aimant par l'or et une femme esclavagée par son cœur innombrable. M. Desrosiers a déjà prouvé, par "Ames et paysages" qui sert, ou peut dire de préface à ce roman nouveau, qu'il était homme d'ans l'aise et de comparaison. Nord-Sud est en vente à la Librairie du Devoir, \$1.00 franco.

Feuilleton du "Devoir"

MAGNIFICAT

par RENE BAZIN de l'ACADEMIE FRANCAISE

26 (Suite) Je l'ai sentie qui revenait, quand une fille de chez nous, qui est bonne pourtant, m'a demandé de se marier avec moi. Je lui ai dit, à elle aussi, que j'avais eu l'idée d'être prêtre. Elle a ri. Ça n'a plus de vraisemblance, de vouloir être prêtre à mon âge, quand on est comme je suis... Il montrait ses vêtements de soldat, sa moustache, ses souliers, tachés jusqu'au dedans de la cheville. — Et à présent, ton idée te revient-elle encore? — Elle me revient toujours. J'ai plus pensé, depuis que je suis à la guerre, que dans tout le reste de ma vie. Il y a eu des occasions, il

est vrai. Tenez, le 14 novembre, quand on a fait le coup de main... — Je ne comprends pas? — Ce que vous a dit mon sergent blessé, tombé. Vous étiez à genoux, à côté de lui... — C'est toi qui t'es arrêté un moment? C'est à toi que j'ai crié: "Va-t'en! J'ai pas besoin de toi! L'endroit est mauvais!" — Oui. — Tu n'as pas pu entendre ce qu'il m'a dit? — L'autre... l'a raconté, le brancardier. De toute la nuit d'après, je n'ai pas dormi une heure, tant ça me fouillait le cœur, ces mots-là. — Brave, va? Qu'est-ce qu'il disait donc, mon pauvre petit sergent?

que j'ai rapporté mort dans la cagna? Que je voie si le brancardier n'a pas inventé! — Oh! non! ça ne s'invente pas des choses pareilles! C'est trop beau! Le sergent avait eu le ventre ouvert par un éclat d'obus; le sang coulait de partout, sur lui, sur vous... — J'en ai encore, sur ma soutanelle... — Ça me faisait une pitié! Le pauvre, je ne pouvais regarder ses entrailles qui sortaient, et que vous tâchiez de retenir, en bouffonnant dessus la capote... C'est pour ça que je suis parti, pas parce que vous le commandiez! Lui, il mourait. Il n'avait plus de corps, que pour un instant. Alors, il paraît qu'il a dit: "Que je souffre!... mais j'accepte, monsieur l'aumônier, j'accepte la mort, pour que j'aie des frères dans le sacerdoce." L'abbé, pâle au même souvenir, faisait signe de la tête: "Oui, c'est vrai, il a dit cela." Et il attendait la suite, pour voir encore si toute l'histoire avait été rapportée aux hommes de la tranchée. Et Gildas, alors, soutenu par le geste, et sûr de n'avoir point été trompé, reprit, les yeux tout droit dans ceux de l'abbé: — Il vous a dit ensuite: "Sans la

guerre, j'aurais été ordonné prêtre. Oh! la belle fête! Je l'attendais: Dieu n'a pas voulu..." Sa voix s'éteignait. Vous vous êtes penché, le brancardier aussi. Car il y avait grand tapage d'obus autour de vous; vous avez entendu ses dernières paroles: "Monsieur l'aumônier, j'ai tort de dire ça... Dieu m'a ordonné. Lui, tout à l'heure. Ma première messe, c'est à présent que je la dis avec mon sang, comme Jésus-Christ!"... Ces mots-là, ils ont été rapportés dans la tranchée, à quatre camarades et à moi, et je les ai dans l'esprit, tout le temps, comme si la commission avait été faite à mon intention... L'aumônier prit les deux mains de Gildas, et les garda dans les siennes, priant, cela n'est point douteux, pour le fils de Jean-Guillaume et de Marie. Ensuite, il se leva. Des hommes frappèrent à la porte. — Attendez! dit Gildas Maguern. Je n'ai pas tout dit. Monsieur l'aumônier, vous ne riez pas de moi, je le vois bien, quand je vous avoue mon idée d'être prêtre. — Nous nous reverrons. Pensez-y, et moi j'y penserai. — Je n'y manquerai pas! Mais j'est-ce que cela se peut? — Oui, si tu ne changes pas; oui,

Mais il y aura le temps, de minuit à deux heures, de venir entendre une messe et de communier. Revenez, et que vos camarades viennent, même ceux qui cantonnent à quatre kilomètres, et qui passeront à travers champs... Venez! C'est peut-être, pour quelques-uns, le dernier Noël... Défense d'éclairer la route, à cause des avions... Deux mois plus tard, au repos, sur une colline de la Marne, à Soulange, un aumônier et un soldat étaient assis à l'ombre d'un sapin, et l'aumônier commençait de faire, à Gildas Maguern, le premier cours de latin. On entendait le canon, mais lointain. Les beaux jours de mars ont une lumière d'été. L'air seulement était plus frais et la terre d'un vert jeune. Sur la pente du coteau, à l'étage en dessous, un vieux homme, encourageant un vieux cheval qui s'arrêtait souvent, traçait des raies brunes entre des rangs de ceps. L'abbé disait, ouvrant un livre de classe: — Vois-tu, le latin, c'est une curieuse langue. Il a, pour habiller les mots, autant de tenues différentes qu'ils ont de rôles à remplir. Tu apprendras cela dans la grammaire. J'en ai apporté une. Prends-la. Et c'est pourquoi, depuis ce jour

de mars, Gildas Maguern serrait dans sa musette à provisions, une petite grammaire latine, un carnet et un crayon. Les camarades le voyaient lire, quand il ne guettait pas ni ne mangeait; ils ne s'étonnaient guère: ils ne savaient pas le secret. La ferme de Pennu n'en savait rien non plus; mais le temps était venu de le dire. IX CONSEIL CHEZ LA VOILIERE Jusque-là, Gildas avait écrit, soit de la tranchée, soit des cantonnements de repos, des lettres brèves et comme impersonnelles. Beau coup de ses compagnons auraient pu les signer à sa place. Un mot pour affirmer qu'il n'avait pas été ni blessé, ni "gâté"; un autre pour qualifier le temps qu'il faisait; un autre assurant qu'on n'oubliait per sonne de la maison lointaine; c'était presque tout; presque tout parce que Gildas oubliait rarement de demander des nouvelles de la terre de Pennu, de certains champs qu'il savait mieux grenant que d'autres, ou de la pêche qui faisait illicitement "mon petit frère", dans l'étang aux eaux vives ou même des bêtes de l'étable, des boeufs qu'il n'avait point vus au travail, ou des anciens qu'il nommait par leurs noms, tant de fois chantés, le long des jachères. (A suivre)

On journal est autorisé en ce qui concerne les renseignements personnels et les communications. Les autres renseignements sont réservés à l'administration.

COMMERCES ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Le blé
Comme les marchés des valeurs mobilières, ceux du blé ont avancé hier à la nouvelle de l'entente au sujet du moratoire.

LE MARCHE DES VIVRES

PRIX DE GROS A MONTREAL
GRAINS
(Prix au boisseau pour commandes par wagons.)

A WALL STREET Ralliement avant-midi

New-York, 8 — Le marché a subi un mouvement de vente qui a fait reculer les cours à l'ouverture.

La production de chaussures

Le bureau des statistiques d'Ottawa vient de fournir son rapport sur la production des chaussures pour 1931.

Les importations ont considérablement diminué par rapport à l'année dernière.

Le Canada aux expositions britanniques

La Commission de l'Exposition du Gouvernement canadien participera aux expositions suivantes en Angleterre.

Les renards argentés en Norvège

Oslo, Norvège. — Les signes de panique dans l'industrie norvégienne des renards argentés, qui s'étaient manifestés l'automne dernier, comme résultat des bas prix courants pour les animaux de reproduction, avant et durant la série des expositions et des ventes à l'échelle, ont presque entièrement disparu.

Changements à la liste consulaire

Le ministre des affaires extérieures, à Ottawa, nous communique les changements suivants à la liste consulaire:

Cours des grains WINNIPEG

Blé, juillet 60 1-4; octobre 62 1-0. Avoine, juillet 32 1-4; octobre 32. Orge, juillet 32 1-4; octobre 33 1-4.

Cours des trusts fixes

Canada-America 5 1/2. Jan. Int. Trustee Shares 6 1/2. Corporate 5 1/2.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée (Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouv., Haut, Bas, Midi, Chang. Lists various commodities and their market movements.

veurs domestiques de renards seraient forcés d'abandonner les affaires semblant avoir été exagérées; l'estimation la plus récente de 15 pour cent est à peu près juste.

L'exposition de Bath

M. M. T. Stewart, sous-commissaire du commerce du Canada à Bristol, écrit sous la date du 28 mai que l'Exposition annuelle de la Société des Comtes du Sud, de Bath et de l'ouest a fourni une excellente occasion d'étaler et d'annoncer les produits agricoles et la machinerie.

Sur le Curb

Table titled 'LES COURS DE LA MATINÉE' listing various stocks and their prices.

LE SPORT Régates à Beauharnois

(Suite de la page 7)
rieusement encore deux fois son titre pour devenir propriétaire de cette belle coupe.

Le sport Réouverture du vélodrome

Le vélodrome de Montréal, après avoir inauguré sa saison récemment, a d'une manière si brillante.

Avis légal

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal
No 150

Au tournoi de tennis d'Ottawa

Ottawa, 8. — Le tournoi pour le championnat de l'Est du Canada s'est continué hier au Club Rideau alors que les parties éliminatoires ont donné les résultats suivants:

Les parties seront irradiées

Tous les arrangements sont terminés pour l'irradiation, par le C. N. R., samedi après-midi prochain, des tournois de tennis pour le championnat du Dominion tenus au Rideau Lawn Tennis Club, à Ottawa.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPELITEURS & INGENIEURS
COMPTABLES
P.-A. Gagnon
Comptable Agréé
Chartered Accountant

Raymond Beausoleil, I. C.
Spécialité: COMBUSTION
CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE - INSTITUTIONS HOPITAUX - CONCIERGEERIES

BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU
AVOCATS ET PROCUREURS

Blain & Pinard
AVOCATS

Cartier, Barcelo & Rivard
AVOCATS

MAURICE DUPRE, L.L.L., C.R., M.P.
Soliciteur Général

SAINT-GERMAIN & SAINT-GERMAIN
AVOCATS

Vanier & Vanier
AVOCATS

BREVETS D'INVENTION
INVENTIONS

SAINT-GERMAIN & SAINT-GERMAIN
AVOCATS

H.-E. BOURASSA, LIMITEE
Atelier de mécanique générale

Compagnie d'Assurance sur la Vie
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien a déclassé les Maroons

Le Canadien a pris sa revanche sur le Montréal, hier soir, pour la défaite subie lors de l'inauguration des séries de la Ligue de Crosse Internationale. Le Bleu Blanc Rouge a vaincu les Maroons hier par un résultat de 12 à 6, ce qui indique clairement que les Canayens ont été supérieurs aux équipiers de Paddy Brennan.

Les équipiers du Montréal peuvent difficilement digérer une défaite et lorsqu'ils constatèrent qu'ils ne pouvaient avoir raison de leurs rivaux, beaucoup plus légers qu'eux, ils eurent recours à la ruse et dans la dernière période, Nelson Stewart frappa Degray sur la tête avec son bâton et une bagarre éclata entre les joueurs des deux camps, mais heureusement, des arbitres purent y mettre fin assez rapidement. Le Canadien à l'avant, a été le plus effectif des vainqueurs et le total de ses points depuis le début de la saison a été augmenté de sept comme il comptait quatre fois et passait trois fois la barre à un confrère.

Bouliane le suivant de près avec Lafrance, chacun faisant sa part pour parvenir au total des points du Canadien.

Chez les Maroons, Conacher et Kerr ont été le plus en vedette, le grand torontonien comptant trois des points de son équipe et étant toujours dangereux.

Montréal rencontre Cornwall ici demain soir.

ALIGNEMENT

Canadien (12)	Montréal (6)
Jocks	butts
Langevin	déf.
Thomas	déf.
McAvoy	avant
Degray	centre
Vincent	avant
Bouliane	avant
Substituts, Canadien:	Langevin, Lafrance, Dussault, L'Heureux, Primeau; Montréal: Spring, Roche, Penny, Stewart.

Première période

1. Montréal Conacher (Kerr) 2.40
2. Canadien, Thomas 2.57
3. Canadien Degray (Dussault) 8.10
4. Canad., Primeau (Dussault) 11.45

Punitions: Spring 2, Thomas, P. Langevin.

Deuxième période

5. Montréal, Clark 1.50
6. Can., Primeau (Dussault) 6.30
7. Can., Dussault, (Lafrance) 7.40
8. Canadien, Lafrance 12.38
9. Montréal, Regan (Stewart) 16.52
10. Montréal, Conacher 18.92
11. Canadien, Dussault 18.46

Punitions: Clark, Spring, Stewart 2, Vincent.

Troisième période

12. Montréal, Conacher (Roche) 8.27
13. Canadien, Dussault 9.42
14. Canadien Vincent 11.14
15. Canadien, Bouliane 15.05
16. Canadien, Bouliane 17.00
17. Canadien, Dussault 17.00
18. Montréal, Stewart 18.30

Punitions: P. Langevin, Conacher, Stewart, majeure, Thomas, Penny, Kerr, McAvoy.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues majeures de baseball, ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINNE

Philadelphie	010 010 303-7	10 0
Washington	001 001 001-3	8 2
Earnshaw et Cochrane; Crowder; Fisher et Spencer.		

LIGUE NATIONALE

Brooklyn	012 002 000-5	9 0
Philadelphie	000 000 010-11	1 0
Phelps, Quinn et Lopez; Bolen; Fallenstein et Davis.		

ASSOCIATION AMERICAINNE

Louisville	2 10 0	0
Kansas City	1 3 0	0
Williams et Shea; Thomas et Padlen.		

LIGUE AMERICAINNE

Philadelphie	52 21	712
Washington	48 28	632
New-York	39 31	557
Cleveland	37 37	500
St-Louis	33 41	446
Boston	28 41	406
Détroit	28 47	373
Chicago	27 46	370

LIGUE NATIONALE

St-Louis	46 30	605
New-York	40 30	571
Chicago	41 32	562
Brooklyn	42 33	560
Boston	37 36	507
Philadelphie	32 42	432
Pittsburgh	28 41	414
Cincinnati	26 49	347

East Ward contre Canadien-Delorimier

Jendi soir, le 9 courant, à 8 heures précises, les membres d'une des sections des Courts East Ward, visiteront le Club de Tennis Canadien-Delorimier, dont le magnifique Court est situé sur le domaine J.C. Giroux, Boulevard Gouin, Montréal-Nord. Vu la force des adversaires aux prises, le tournoi promet d'être des plus intéressants.

Le programme de lutte de lundi soir

Nick Lutze, l'incomparable lutteur qui a livré de beaux combats en ces derniers temps à Montréal mais qui a dû suspendre ses activités à la suite d'un accident survenu lors de sa rencontre avec le champion du monde Henri Deglane, reviendra au programme lundi soir prochain alors qu'il se mesurera dans une rencontre à finir avec le Canadien français Eugène Ledoux. Les amateurs verront aux prises deux lutteurs extrêmement populaires car si Lutze était favori du public, Ledoux ne l'était pas moins l'année dernière. Cette année, il n'a pas paru à Montréal, ayant surtout travaillé du côté de Chicago où ses services étaient en grande demande.

Le Canadien français a toujours donné entière satisfaction chaque fois que les promoteurs l'ont mis au programme. Il s'est rendu fameux par son coup favori qui consiste à faire tourner son adversaire au bout de ses bras pour l'étourdir avant de le précipiter au matelas. Il a remporté ainsi plusieurs victoires sur des hommes de toute première force l'an dernier et il compte bien reprendre cette année sa série de succès.

Il s'attaquera à forte partie pour ses débuts car Lutze possède une réputation formidable dans la métropole de Canada. Le champion du monde lui-même n'a pu venir à bout car après lui avoir concédé la première chute en moins de deux minutes, il a dû travailler pendant plus de 20 minutes pour s'assurer la deuxième. Précipité en bas de l'arène, Lutze n'a pu continuer et le champion a conservé son titre qu'il avait fort imprudemment risqué en cette circonstance.

Cette défaite de Lutze n'a pas amoindri sa réputation car ceux qui l'ont vu à l'oeuvre sont unanimes à déclarer qu'il aurait probablement battu Deglane s'il ne s'était pas blessé au cours de la rencontre. Il avait eu le meilleur sur lui presque continuellement et le titre mondial semblait à sa merci.

Le programme de lundi soir prochain est très élaboré. Il comporte trois autres rencontres entre lutteurs favoris du public de Montréal.

Alfred Mercier, l'excellent athlète canadien-français, fera face à Glen Wade dans une semi-finale d'une heure, une chute. C'est une autre rencontre qui sera bien vue des amateurs anxieux de revoir dans l'arène l'habile Mercier. Ce lutteur semble être l'un de ceux qui ont emprunté à Gus Sonnenberg, ancien champion du monde, son coup de bélier qui lui a valu tant de retentissantes victoires. Très rusé, Mercier attend le moment précis où son adversaire s'avancera vers lui sans défiance, le croyant affaibli, pour lui appliquer son coup avec une force qui ne rate jamais.

Al Morelli, un Italien supérieur à Gardini, fera les frais d'une préliminaire de 45 minutes avec Boris Demitroff.

Le programme se complétera par un combat de 20 minutes, une chute, entre André Adoré et le comte Zarynow. Adoré n'a jamais eu de chance à Montréal où il concédait une vingtaine de livres à ses adversaires à chaque combat. Contre Zarynow, il n'y aura pas cette différence et comme les deux hommes rivaliseront de rapidité, il s'ensuivra nécessairement un combat vivement intéressant.

La température torride de ces jours derniers a nuï aux soirées de lutte mais avec des programmes comme ceux-là, les amateurs ne voudront pas manquer l'occasion d'aller voir tous leurs favoris à l'oeuvre.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

Gagné	Perdu	Perc.	
MONTRÉAL	48	33	593
Rochester	46	36	561
Newark	45	36	556
Baltimore	43	42	506
Toronto	39	45	464
Jersey City	39	48	448
Buffalo	36	46	439
Reading	36	46	439

LIGUE AMERICAINNE

Gagné	Perdu	Perc.	
Philadelphie	52	21	712
Washington	48	28	632
New-York	39	31	557
Cleveland	37	37	500
St-Louis	33	41	446
Boston	28	41	406
Détroit	28	47	373
Chicago	27	46	370

LIGUE NATIONALE

Gagné	Perdu	Perc.	
St-Louis	46	30	605
New-York	40	30	571
Chicago	41	32	562
Brooklyn	42	33	560
Boston	37	36	507
Philadelphie	32	42	432
Pittsburgh	28	41	414
Cincinnati	26	49	347

BASEBALL AU STADIUM

JOUTE DE CREPUSCULE

DEMAIN

à 5 h. 30 ap.m. avec

NEWARK

Dames admises gratuitement aux joutes de crépuscule.

Une matinée bien réussie à Mont-Royal

La troisième matinée du Back River Jockey Club a attiré une assistance nombreuse à la piste Mont-Royal hier après-midi et les favoris du turf ont été témoins de courses fort intéressantes. La plupart des épreuves ont été gagnées par des favoris mais le handicap de la Ville Saint-Laurent a été gagné par le négligé Wingo, de l'écurie W. L. Young. Le propriétaire du cheval vainqueur a reçu la coupe offerte par le maire Edouard Gohier.

La bourse du club Outremont, la seconde course importante à l'affiche, a été remportée par Expense, un vainqueur à Dorval.

Le pari double qui chaque jour précédemment avait atteint des proportions fantaisistes s'en est ressenti et le rendement pour le deux dollars n'a été que de \$16.75, le moindre payé à Montréal depuis la troisième journée à Blue Bonnets.

PREMIERE COURSE. Cinq furlongs et demi. Trois ans et plus nés au Canada. Bourse \$400. Temps 1 m. 08 3-5.

Mananna, T. Wilson, 104.
Canaille, B. Mireault, 111.
Magna Charta, H. Peake, 116.
Tuathal, N. Barr, 110.
Ore, H. Lausch, 109.
Retainer, J. Kennedy, 111.
Flower Bowl, J. McQuay, 110.
Bright Orb, N. McCabe, 114.
First Day, H. Lafferty, 114.
Nin Nin, R. Cooper, 99.

Pari de \$2 sur Mananna a rapporté \$3.95 en premier, \$3.05 en deuxième et \$2.95 en troisième. Canaille \$7.45 en deuxième et \$5.00 en troisième. Magna Charta \$3.60 en troisième.

DEUXIEME COURSE. Cinq furlongs. Deux ans novices. Bourse \$400. Temps 1 m. 00 1-5.

Analyst, F. W. Shaw, 100.
Suranto, O. Pernia, 109.
Logwood, M. Mitchell, 107.
Princess Italia, R. Cooper, 107.
Chasta Moon, L. Wilson, 103.
Majestien, V. Drake, 115.
Our Sands, L. Laurin, 107.
France Smitha, G. Seabo, 107.
Rideau, N. Barr, 111.
No Room, C. Compton, 118.

Pari de \$2.00 sur Analyst a rapporté \$6.55 en premier, \$4.80 en deuxième et \$3.05 en troisième. Suranto \$18.35 en deuxième et \$9.65 en troisième. Longwood \$3.05 en troisième.

TROISIEME COURSE. Six furlongs. Trois ans et plus, à réclamer. Bourse \$500. Temps 1.14 2-5.

Fair Legion, 109, Foden.
Clair Legion, 111, Cooper.
Buchon, 114, Perdomo.
Kinsman, 111, Pernia.
Silenus, 115, Holland.
Cano, 106, Kennedy.
Steven B., 111, McQuay.
Dixie Star, 109, Martin.
Kia, 111, Laurin.
Carthusian, 114, Woods.

Pari de \$2 sur Clifton Last, a rapporté \$3.60 en premier, \$2.70 en deuxième et \$2.45 en troisième. Fair Legion \$2.95 en deuxième et \$2.70 en troisième. Buchon, \$4.10 en troisième.

QUATRIEME COURSE. Un mille et quart. Trois ans et plus, à réclamer. Bourse Club Outremont, \$500. Temps, 2.09 3-5.

Expense, 114, Bentley.
John Robert, 111, Cooper.
Storm Queen, 104, Kennedy.
X-Looby, 96, Williams.
West Point, 116, Seabo.
Coquina, 109, Ewing.
Lady Essington, 104, Mireault.
Davenport, 111, Reynolds.
Handworker, 106, Lausch.
X-Vernon, 111, Romano.
Dante, 107, Compton.

Pari de \$2 sur Expense a rapporté \$12.20 en premier, \$5.70 en deuxième et \$3.80 en troisième. John Robert, \$3.65 en deuxième et \$2.90 en troisième. Storm Queen, \$3.45 en troisième.

GINQUIEME COURSE. Un mille et 1-16. Trois ans et plus, à réclamer. Bourse, \$500. Temps: 1.46 3-5.

Harvard, 106, Wilson.
Elizabeth, 114, Pernia.
Vimont, 115, Shaw.
Belmonta, 110, Foden.
Tall Grass, 110, Jones.
Hat Brush, 109, Cooper.
Pari de \$2 sur Howard a rapporté \$6.60 en premier, \$3.35 en deuxième et \$2.85 en troisième. Elizabeth \$3.20 en deuxième et \$2.85 en troisième. Vimont, \$3.20 en troisième.

SIXIEME COURSE. Cinq furlongs et demi. Trois ans et plus. Handicap Ville Saint-Laurent, \$700. Temps, 1.07.

Wingo, 115, Bentley.
Kentucky Lad, 109, Drake.
Mexican D., 106, Fredericks.
Dick Weidel, 114, Pernia.
Balai d'Or, 110, Wilson.
Old Mark, 110, Ewing.
Cupboard, 111, Foden.
Quita, 108, Seabo.
Astrakhan, 104, Cooper.
Guy Frazier, 112, Perdomo.

Pari de \$2 sur Wingo a rapporté \$18.00 en premier, \$7.60 en deuxième et \$4.30 en troisième. Kentucky Lad \$4.20 en deuxième et \$3.50 en troisième. Maxican D., \$3.25 en troisième.

SEPTIEME COURSE. Trois ans et plus, à réclamer. Bourse \$500. Temps 1.47 2-5.

Song of Songs, 101, Mireault.
Golden Play, 94, Reynolds.
Atlas, 104, Mitchell.
Tomboy, 106, Fredericks.
Impossible, 108, Couper.
Confab, 112, Drake.
Attire, 101, Laurin.
Vowed Vengeance, 112, Wilson.
My Betty, 113, Kennedy.
Sonata, 110, Kiniry.

Pari de \$2 sur Song of Songs a rapporté \$14.60 en premier, \$5.30 en deuxième et \$7.75 en troisième. Golden EJay, \$21.90 en deuxième et \$23.55 en troisième. Atlas, \$6.00 en troisième.

Une autre victoire pour les Royals

Les Royals se sont installés solidement en première position hier après-midi en battant le Newark pour le faire descendre en troisième position, en arrière du Rochester, champion de l'année dernière. Le résultat de la partie a été de 4 à 2 en faveur des locaux. Walter Brown, le jeune lanceur étoile du gérant Holly, a joué une partie remarquable, retirant six frappeurs au marbre et n'accordant que huit coups sûrs. Ses co-équipiers au champ lui ont accordé un support parfait pour l'aider à compléter sa deuxième victoire de la saison sur les Bears.

Hub Pruett, qui lançait pour les visiteurs, a fait preuve d'un contrôle excellent, car les 13 coups sûrs frappés par les hommes du gérant Holly n'ont rapporté que quatre points. Deux de ceux-là ont été le résultat du jeu imprécis des visiteurs dans le champ. Pruett a retiré cinq hommes au marbre.

La dernière manche a été excitante au possible. Les Royals avaient alors quatre points et les visiteurs, deux. Brown fit frapper Moore à Gautreau qui le retira au premier après une course superbe. Brown retira Barrett au marbre sur trois prises. Avec deux hommes de retirés, la partie paraissait gagnée pour les locaux, mais il n'en était rien. Windle, qui vint au bâton, frappa un coup de deux buts sur la clôture du champ de droite. Hargreaves fut passé sur des balles. Ransa, qui frappait à la place de Werber, eut aussi la chance de prendre son premier but sur des balles. Il y avait alors trois hommes sur les buts.

Mangum fut envoyé au bâton à la place de Pruett. Le moment était critique. Les spectateurs étaient sur les dents. Brown suait à grosses gouttes, mais il travailla si bien Mangum qu'il le força à frapper dans le champ de droite une balle haute que Gandette saisit au vol. Le troisième homme était retiré et la partie gagnée au grand soulagement des spectateurs.

Cet après-midi, les Royals jouent deux parties avec le Newark, la première commençant à deux heures. Pomorski lancera probablement cette première partie et Herbie Thormalien la deuxième. Mangum et Milligan se partageront le travail des lanceurs pour les visiteurs.

NEWARK

Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Layne, c.c.	4	0	0	1	0
Boone, c.c.	1	0	0	0	0
H. Thomas, 2b.	4	0	0	4	0
Zitzmann, c.c.	4	1	2	0	0
Moore, c.g.	4	1	2	1	0
Barrett, 3b.	4	0	0	2	0
Windle, 1b.	4	0	1	0	0
Hargreaves, r.	3	0	1	5	2
Werber, s.s.	3	0	1	1	4
Frnett, l.	3	0	0	0	0
a-Rensa, .	0	0	0	0	0
b-M. Thomas	0	0	0	0	0
c-Mangum	1	0	0	0	0

à Total . . . 34 2 8 24 16 1

MONTRÉAL

Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Conlan, c.g.	4	1	3	5	0
Gautreau, 2b.	4	0	1	3	4
Chatham, s.s.	4	2	2	1	3
Gulley, c.d.	3	0	3	1	0
Gaudette, c.d.	0	0	0	1	0
Conley, c.c.	4	0	1	2	1
Niebergall, r.	4	0	1	5	1
Riconda, 3b.	4	1	2	0	1
Martin, 1b.	4	0	0	1	1
Brown, l.	2	0	0	0	1

Total . . . 33 4 13 27 12 0

Autres Joutes

Reading	300000000-3	5 0
Rochester	010010011-4	9 0
Batteries: Kirsh, Barnhart, Mulroney et Leggett; I. Smith, Irvin et Florence.		
Toronto	000300001-4	9 3
Batteries: Walker, Hopkins et Kenna; Cantrell, Barnes, Ogden et O'Neill.		
Jersey City	110200100-5	10 2
Buffalo	100100202-6	9 1
Batteries: Fullerton et Morrow; Michaels et Crouse.		

Le baseball au crépuscule

Le baseball au crépuscule, deux fois par semaine, au Stade, semble être si populaire qu'il est presque certain qu'il y aura au moins deux parties par semaine, pour le reste de la saison, en autant que les journées le permettent.

Lors de la partie d'hier soir, au crépuscule, la troisième jouée, l'assistance était encore plus nombreuse qu'à la partie d'ouverture, la semaine dernière.

Le baseball au crépuscule semble être populaire non seulement pour les partisans du sexe masculin, mais aussi pour les dames, car celles-ci se rendent en grand nombre, à ces parties. Elles sont naturellement admises gratuitement. La partie de demain sera à 5 heures 30.

Maintenant que les vacances scolaires sont arrivées, tous les garçons seront admis, dans les estrades du champ gauche moyennant la taxe de cinq sous. Chaque année le club reçoit des invités. Cette année, vendredi prochain sera le jour fixé pour recevoir les garçons et tous les bleachers du troisième but seront à leur disposition; le premier arrivé sera le premier servi. La partie de vendredi, avec Newark, commencera à 4 heures.

Les Orioles de Baltimore, qui sont maintenant à Toronto, viendront à Montréal après le club Newark. Il y aura une seule partie samedi après-midi, à trois heures, et deux parties dimanche après-midi.

Frappa pour Werber dans la neuvième.

Armand Vincent veut avoir le combat

Les efforts du promoteur Armand Vincent, pour arranger un combat entre Panama Al Brown, reconnu à plusieurs endroits comme champion du monde de la classe poids coq, et le vainqueur du prochain combat qui aura lieu au Forum entre Pete Sanstol, reconu comme champion du monde poids coq à Montréal, et le fameux boxeur-français Eugène Huat, sont maintenant définitivement entre les mains de la Commission athlétique de Montréal.

Les efforts du promoteur pour faire rencontrer Brown et Sanstol ou Huat ont finalement amené une déclaration de Luminaski, gérant de Brown, qui a télégraphié au promoteur Vincent, comme suit, dans un télégramme daté de Chicago où Luminaski s'est rendu pour consulter la N. B. A. au sujet de la situation Bell-Sanstol.

"Le combat Sanstol-Brown ou Huat-Brown pour le championnat du monde acceptable à vos termes de \$7,500 de garantie. Al Brown, mais sujet aux conditions suivantes: premièrement, je déposerai le \$2,500 entre les mains du président de la National Boxing Association, deuxièmement, j'accepterai le combat à Montréal aux conditions du président de la N.B.A., un arbitre seul, pas de juge, troisièmement, le combat devra avoir lieu pas plus tard que le 7 août, je suggérerais le 29 juillet".

Ce télégramme remarquable a été placé entre les mains de la Commission athlétique pour décision, à la suite de la décision de la Commission qui avait avisé la N.B.A. que Brown devrait perdre son titre à la suite de ses évasions répétées d'un combat avec Sanstol, et que ce dernier devrait être déclaré champion.

Comme Sanstol est reconnu à Montréal comme champion du monde, il est fort peu probable que la Commission de Montréal tolère ses suggestions de changer la façon de juger les combats au bénéfice de Brown. La commission va s'occuper de la chose immédiatement, mais en tant qu'elle est concernée, Brown viendra ici comme aspirant et devra se conformer à la façon habituelle de juger les combats.

Durant ce temps, un combat Sanstol-Brown ou Huat-Brown est évidemment impossible pour le 29 juillet tel que suggéré par Luminaski, car les deux boxeurs, Sanstol et Huat ont déjà signé leurs con-

Frappa pour Pruett dans la neuvième.

Frappa pour Werber dans la neuvième.

Frappa pour Pruett dans la neuvième.

Frappa pour Pruett dans la neuvième.

Frappa pour Pruett dans la neuvième.

Frappa pour Pruett dans la neuvième.

Régates à Beauharnois

Les régates de Beauharnois qui auront lieu cette année le 26 juillet seront parmi les plus belles de la province. Les yachts les plus rapides prendront part à ces courses et le public ne sera pas surpris s'il assiste aux courses les plus rapides jamais vues ici. Un yacht nouveau, qui n'a jamais couru ailleurs, fera ses débuts le 26 juillet prochain. Sera-t-il vainqueur du grand Free For All? Miss Canada, vainqueur du trophée de la Beauharnois Power Corporation, devra défendre victo-

(Suite à la page 6)

CROSSE INTERIEURE

FORUM

JEUDI, 9 JUILLET

à 8 h. 45 p.m.

CORNWALL

MONTREAL

Admission générale, .50
Entrée rue Saint-Luc.
Sièges réservés, .75, \$1.00
Sièges de loges, \$1.50
Taxe comprise.
Billets maintenant en vente.

Courses à Mont-Royal

du 4 au 11 JUILLET

BEAU OU MAUVAIS TEMPS

PREMIERE COURSE A 2.45 P.M.

Admission: (taxe comprise) \$1.50.



Le RECORD PARLE par LUI-MÊME

Il faut au champion du domptage des chevaux rétifs de la dextérité, des nerfs et de l'expérience—il faut à la cigarette la fraîcheur, la douceur et l'arôme—ce sont là les trois éléments essentiels de QUALITE dans une cigarette.

Les Turrets établissent de nouveaux records de popularité comme cigarettes. La preuve en est fournie par le nombre de fumeurs qui maintiennent ces favorites canadiennes en tête dans la course pour la conquête de la faveur publique.

Après tout, rien ne peut remplacer un bon tabac, cultivé et mûri dans le champ, sous les rayons solaires, sans aucune influence artificielle et avec toute sa qualité naturelle.

20 pour 25¢

Douces et Odorantes

21 CIGARETTES

Turret

Manufacturées par Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

L'enquête sur la "Beauharnois"

Le témoignage de M. Frank Jones — Un placement de \$190,000 vendu avec \$780,000 de profit — Négociations avec le gouvernement fédéral — Divergence avec M. Sweezy — L'emprunt de \$50,000

Ottawa, 8 (S.P.C.). — Comparaisant comme témoin, M. Frank-P. Jones, financier de Montréal, a dit au comité parlementaire d'enquête sur le projet d'exploitation électrique de Beauharnois qu'il a vendu à \$780,000 de profit un placement de \$190,000 qu'il avait fait dans l'entreprise. Il a expliqué qu'il a vendu le placement en question parce qu'il avait eu un malentendu avec M. R.-O. Sweezy, maintenant président de la Beauharnois Power Corporation, au sujet des méthodes à appliquer pour obtenir les fonds nécessaires au creusement du canal et à la construction de l'usine d'énergie électrique.

M. Jones se trouve le premier témoin à donner au comité une information de première main sur les arrangements financiers qui ont abouti à la formation de la compagnie, qui est en train de creuser un canal pour le détournement d'une partie du cours du Saint-Laurent entre les lacs Saint-François et St-Louis, pour obtenir de l'énergie électrique.

En outre, M. Jones a relaté au comité ses négociations relativement à la demande faite au gouvernement fédéral d'autoriser la compagnie à détourner 40,000 pieds cubes d'eau par seconde. Répondant à M. Louis Morin, conseil adjoint du comité, il a expliqué qu'il a fait plusieurs visites à Ottawa à ce sujet. Il a conféré avec des ingénieurs de divers services fédéraux et avec des membres du gouvernement, au cours de ces visites.

Des sénateurs vous ont-ils aidés, au cours de ces visites? a demandé l'avocat conseil.

J'ai à plusieurs reprises demandé au sénateur Donat Raymond s'il n'y avait pas quelqu'un pour hâter la chose, a répondu M. Jones. Le retard me faisait perdre patience, mais je n'ai pas reçu d'aide directe de sénateurs.

M. Jones a affirmé que le gouvernement a agréé la requête pour un augmentation du détournement du cours du fleuve non pas parce qu'il s'était laissé persuader par le témoin, mais parce que le gouvernement ne pouvait pas refuser sans léser le droit de la province de Québec au contrôle des ressources en houille blanche. Il a ajouté qu'il croit maintenant que le retard dont il se plaignait venait de ce que le premier ministre Mackenzie King attendait la décision de la Cour suprême du Canada sur la question de l'exploitation de la houille blanche.

On a paru croire, a continué M. Jones, que l'exploitation de l'énergie électrique devait faire les frais de la canalisation du Saint-Laurent pour navigation océanique. Cela a causé un fort malentendu et est tout à fait erroné. La province de Québec s'objecterait certainement à l'application d'une telle idée, parce que cela entraînerait une augmentation du coût de l'énergie électrique chez elle, mais non en Ontario.

Si l'exploitation de l'énergie électrique dans la province de Québec doit porter le fardeau du coût de la canalisation pour navigation, le même principe devrait s'appliquer à l'Ontario, a dit M. Jones. Mais le canal Welland et le canal du Sault-Sainte-Marie ont été creusés au moyen de fonds du gouvernement fédéral et l'exploitation de l'énergie hydro-électrique n'a pas eu à porter le fardeau de leur coût. Si l'exploitation de l'énergie hydro-électrique devait porter le fardeau du coût de la canalisation, la province d'Ontario devrait plusieurs centaines de millions au gouvernement fédéral.

M. Jones a fait observer qu'on a eu l'impression qu'il avait reçu quelque trois millions pour son placement dans le syndicat de l'exploitation de Beauharnois. Cela tenait, a-t-il expliqué, au fait que ceux qui partageaient son opinion sur les méthodes à appliquer pour emprunter les fonds nécessaires à l'entreprise et qui lui ont accordé leurs procurations contre le groupe Sweezy ont reçu \$3,000. Comme condition d'achat, il avait exigé que ces hommes eussent le loisir de vendre leurs placements aux mêmes conditions que lui.

La divergence entre M. Jones et M. Sweezy s'est produite lorsqu'il s'est agi d'emprunter \$50,000. M. Jones était alors président de la Beauharnois Light, Heat and Power Company dont le syndicat de Beauharnois possédait toutes les actions. M. Jones et son groupe étaient d'avis qu'il fallait emprunter les cinquante millions tout à la fois, mais les autres voulaient les emprunter par tranches successives, sur émission de valeurs. Les valeurs devaient être vendues à Neuman, Sweezy and Company et à la Dominion Securities Corporation. Mais M. Jones s'objectait en outre au prix qu'on offrait pour ces valeurs. Il était convaincu que l'unité de ces valeurs devant être vendue au public \$100 devant valoir à l'entreprise \$92 ou \$93, mais l'autre groupe voulait que l'entreprise se contentât de \$90. M. Jones pensait aussi que le bon d'actions qu'on voulait donner aux deux compagnies chargées de placer l'emprunt était trop considérable.

Le groupe Sweezy était parfaitement justifiable, a continué M. Jones, puisque c'était matière d'opinion. L'attitude des deux groupes ayant causé une impasse, M. Jones décida qu'il n'y avait pour solution qu'une alternative: acheter les intérêts de l'autre groupe ou lui vendre les siens. Avant constaté que l'autre groupe avait la majorité, il décida de céder ses intérêts.

Outre son placement de \$190,000 dans l'entreprise, M. Jones avait pris la responsabilité d'un emprunt de \$100,000 en garantissant un billet à la banque. On le déchargea de cette responsabilité lorsqu'il quitta la compagnie.

Au conseil municipal

Un appel aux gouvernements de Québec et d'Ottawa au sujet du chômage — L'hôpital juif échoit au quartier Mercier — Les avantages de la pelle mécanique et de la petite pelle — M. Weldon nommé maire suppléant

La séance du conseil municipal hier après-midi a été marquée par deux votes importants, d'abord par le choix du site de l'hôpital juif pour tuberculeux, site qui, après avoir fait le tour de la ville, échoit au quartier Mercier, puis par un appel aux gouvernements fédéral et provincial au sujet du chômage. Ce dernier vote a donné lieu à un débat sur les avantages réciproques de la pelle mécanique et de la petite pelle.

Les rapports du comité exécutif, qu'on trouvera ailleurs, ont tous été adoptés. Le rapport no 9, ayant trait au service d'autobus sur le nouveau pont, a provoqué des questions. M. Bray a répondu que la Compagnie des tramways aurait préféré installer des tramways sur le nouveau pont, mais qu'il aurait fallu 70 jours pour se procurer les traverses nécessaires. On a donc pris l'autobus, et le premier dimanche on a transporté 28,000 personnes.

Le Dr Quintal suggère que l'on tienne compte des résidents des abords du pont avant de décider l'installation des tramways; il croit que ces contribuables auraient moins à souffrir de l'autobus que du tramway.

Le rapport no 23 comportait l'adoption d'une résolution dont nous avons publié le texte hier, et par laquelle le conseil demande aux gouvernements fédéral et provincial d'aider la ville à secourir ses chômeurs.

M. Gabias demande si l'on veut faire faire encore les travaux d'excavation à la pelle mécanique. M. Bray répond: Nous ferons comme par le passé. Au lieu d'avoir un contrat à la pelle, nous en aurons dix avec la pelle à vapeur. Nous ne faisons pas cela pour faire du capital politique avec la petite pelle, mais nous voulons épargner l'argent des contribuables.

M. Legault parle de la crise et dit que les travaux de secours doivent aider le plus de chômeurs possible; il parle des vespasiennes dont on a fait l'excavation à la pelle mécanique. M. Biggar lui répond qu'on se serait bien servi de la petite pelle, mais que l'extension de 60 jours n'est pas venue assez vite. Il fallait presser les travaux pour ne pas être trop en retard.

Un bon nombre d'échevins parlent alors sur cette question de l'excavation à la petite pelle; il est à remarquer que l'idée a fait du chemin et que plusieurs échevins qui favorisaient l'emploi de la pelle mécanique ont changé d'avis. Le rapport est finalement adopté.

M. Gabias propose alors, appuyé par M. Bray, l'ajournement de la séance. M. Dupuis, maire suppléant, déclare la motion adoptée, mais ce n'est pas du goût de tout le monde. Certains veulent expédier l'ordre du jour. M. Gabias retire alors sa proposition avec la permission du conseil et la séance continue.

A l'île

Le premier article de l'ordre du jour, à l'effet d'accorder à la Cité des Récréations Populaires, Ltée, le privilège de la traversée entre Montréal et l'île Sainte-Hélène et de la vente de rafraîchissements, victuailles, etc., pour 1931, est retourné au comité exécutif. M. Bray explique qu'on a décidé de ne pas prendre de bateau parce que les conditions ne sont pas bien avantageuses. La ville louera des emplacements pour la vente des rafraîchissements ou bien en fera la charité à des gens qui en ont besoin. Actuellement les permis accordés ne sont que temporaires.

M. Trépanier signale alors qu'il y a à l'île Sainte-Hélène des jeux à l'argent où les ouvriers qui viennent faire jouer leurs enfants, sont exposés à perdre tout leur argent. Il proteste aussi contre les prix demandés pour rafraîchissements. M. Bray répond qu'on ne tolérera pas cet état de choses.

Les terrains de jeux

Le deuxième article de l'ordre du jour est l'octroi de \$2,000 à la Ligue du Progrès Civique. M. Lalonde explique pourquoi il a mis un ajournement sur la question à la dernière séance. Au lieu d'octroyer cette somme, on aurait dû ne pas congédier les gardiens de terrains de jeux qu'on a renvoyés. Un enfant a été tué sur une balançoire dans un terrain de jeux, et il n'y avait pas de gardien là. M. Legault soulève un point d'ordre et le Dr Quintal, qui est au fauteuil, le rejette, disant qu'on peut parler de terrains de jeux sur l'ordre du jour étendu.

M. Dupuis demande que l'on réinstalle les deux hommes congédiés de son terrain de jeu.

M. Bray: Le surintendant des terrains de jeux a un budget comme tous les chefs de services. Il reçoit son budget pour quatre mois et ne doit pas le dépasser. S'il a congédié des hommes, c'est qu'il ne pouvait pas les garder. S'il était venu demander de l'argent au comité, celui-ci n'aurait pas été prêt à en accorder. Nous avons averti tous les chefs de services de se tenir dans les limites de leurs budgets. Nous avons voté \$6,000 la semaine dernière pour terrains de jeux, nous avons fait ouvrir des cours scolaires. Cette question des gardiens sera réglée d'ici quelques jours, mais je ne suis pas prêt à augmenter le budget des parcs. Le rapport est adopté. MM. Charbonneau et Lamarre dissident.

L'hôpital juif

L'article no 3 comporte l'achat au prix de \$25,000 d'un terrain pour l'offrir à la Hebrew Consumptive Aid Association, pour la construction d'un hôpital pour incurables. Ce terrain est situé rue Sherbrooke, dans Mercier, non loin du cimetière et de l'hôpital Grace Dart, actuellement en construction.

M. Dupéré, échevin de Mercier, propose en amendement que le rapport soit retourné au comité exé-

cusif. Cet amendement soulève le plus vif débat de la séance. M. Seigler parle d'abord et rappelle que le site projeté pour l'hôpital a fait le tour de la ville.

M. Dupuis se déclare en faveur et dit que si son quartier convenait à cette institution, il serait heureux de l'y accueillir. M. Trépanier parle aussi en faveur de l'hôpital, et dit que ce serait une honte de refuser un terrain aux Juifs alors qu'ils sont prêts à construire un hôpital à leurs frais.

M. Lalonde dit qu'il a mis un ajournement à ce rapport à la dernière assemblée à cause de la question de finance. On lui refuse le nécessaire et quand on n'a pas le nécessaire, ce n'est pas le temps de faire des faveurs. Il dit que les lits que paie la ville pour les pauvres dans les hôpitaux sont occupés dans la proportion de 40% par des gens qui sont capables de payer et qui valent jusqu'à \$50,000.

M. Schwartz parle ensuite. M. le Dr Quintal: Nous discutons d'un hôpital et nous parlons de questions de races; ça n'a pas de rapports. Les médecins ne connaissent pas ça les races. Mais je crois que nous y allons trop largement pour les hôpitaux. Vous votez des millions, et on continue à s'adresser à votre bon cœur en faveur des malades, des incurables. C'est bien, mais je ne suis pas encore convaincu que ce soit aux administrations à soutenir les hôpitaux. Cela revient aux particuliers. Aux Etats-Unis ce sont les millionnaires qui fondent les hôpitaux. L'hôpital Victoria, un des bijoux de notre ville, a été fondé par deux hommes, qui n'étaient pas des Canadiens français.

Il devrait y avoir un fonctionnaire pour surveiller toutes ces finances que vous donnez, ce n'est pas un échevin, qui ne fait que passer au conseil, qui peut surveiller ces fonds et l'exécution des conditions de leur octroi.

Vous êtes en train de ruiner le médecin pauvre, et quand vous aurez mis toute la médecine dans les mains de 20 ou 25 médecins par hôpital vous aurez raison d'avoir du chagrin. Je vais voter en faveur de cet octroi mais je vous prévient que la prochaine fois je voterai contre.

M. Bray fait remarquer que ce n'est pas un nouveau rapport, mais que ce montant voté depuis longtemps n'a pu encore être utilisé parce qu'on ne trouvait pas de site convenable. Le Dr Gilday parle en faveur du rapport.

M. Legault commence à parler, mais M. Charbonneau soulève un point d'ordre. M. Dupuis le maintient. M. Legault proteste, il se fait beaucoup de bruit, mais le maire suppléant maintient qu'on ne peut pas discuter sur un amendement. M. Legault en appelle de la décision. M. Dupuis déclare qu'il a laissé parler les autres, mais qu'il sur un point d'ordre il est obligé d'appliquer la règle du conseil. Toute la discussion était hors d'ordre. Après lecture de la règle, M. Legault retire son appel et accepte la décision.

M. Dupéré, le seul qui ait droit de parler parce qu'il est proposeur de l'amendement, expose sa situation. Des électeurs lui ont demandé de s'opposer au rapport, et comme il est là pour représenter ses électeurs, il demande à ses collègues de retourner le rapport à l'exécutif. On vote alors et l'amendement est battu par 22 à 5.

M. Legault se lève pour parler sur le rapport lui-même, mais M. Bray pose la question préalable, appuyé par M. Mathieu. La question préalable est maintenue par 22 à 10. Comme M. Schwartz vote contre M. Seigler manifeste sa surprise; l'échevin de Saint-Laurent répond que ce vote ne concerne pas l'hôpital; M. Gabias crie que M. Schwartz ne veut pas se laisser imposer le bâillon et qu'il fait bien.

Le rapport est alors adopté. Puis M. Weldon est nommé maire suppléant pour le prochain terme, et la séance est levée.

Les listes électorales

Le juge Cousineau donne raison aux conservateurs qui s'opposaient aux nombreuses demandes d'inscriptions sur les listes formulées par les libéraux.

M. le juge P. Cousineau a rendu jugement dans l'affaire des listes électorales. Il maintient l'appel pris au nom des intérêts conservateurs contre la décision de la Commission de révision relativement à l'inscription de milliers de noms d'électeurs par les organisateurs libéraux.

Le juge a rejeté la prétention des avocats représentant les intérêts libéraux que la loi telle qu'amendée rendait cet appel impossible. Il a basé sa décision sur la loi ancienne et nouvelle qui veut que toute personne demandant l'addition ou la radiation de noms de la liste électorale doit déposer un affidavit déclarant qu'à sa "connaissance personnelle" tels noms auraient dû ou n'auraient pas dû être inscrits sur la liste.

Cette affaire remonte au mois de février lors de la révision des listes électorales. Les libéraux déposèrent des milliers de demandes d'inscription auxquelles les conservateurs s'opposèrent. La commission de révision accepta ces demandes d'inscriptions, d'où appel de cette décision devant la Cour supérieure.

Mais à la dernière session de la Législature la loi fut amendée de manière à ce qu'il n'y ait pas d'appel de la décision de la commission de révision. Et bien que l'appel ait été pris avant que l'amendement à la loi n'ait été sanctionné, les procureurs des libéraux prétendaient que la loi amendée s'appliquait parce que l'amendement comportait effet rétroactif sur les listes au sujet desquelles on se disputait.

Le juge a déclaré qu'il y a là une disposition nouvelle, mais que la loi telle qu'amendée ne change pas en substance l'ancienne loi. Nous croyons, dit-il, que les mots "à sa connaissance personnelle" dans l'affidavit sont indispensables pour donner à la commission juridiction d'inscrire un grand nombre d'électeurs sur les listes.

Les travaux municipaux

Les rapports adoptés par le conseil municipal hier après-midi

Voici la liste des rapports adoptés hier par le conseil municipal: 1. A l'effet de voter les crédits requis pour la construction des trottoirs permanents sur les rues suivantes, savoir:

Quartier St-Laurent: a) Clark (deux côtés où requis), Craig à Sherbrooke, \$25,000.

Quartier Notre-Dame de Grâce: b) Mariette (deux côtés), Terrebonne à Somerled, \$7,400; c) Somerled (deux côtés), Mayfair à King Edward, \$8,400; d) Chemin de la Côte St-Luc (deux côtés), Cie des tramways de Montréal à l'ouest, \$9,400; e) Girouard (deux côtés), à haut niveau longeant le tunnel du C.P.R., \$6,400.

Quartier Rosemont: f) Bourbonnière (côté est), Armand à Vermette, \$3,500.

Quartier St-Denis: g) St-Hubert, à haut niveau, longeant le tunnel au C.P.R., \$1,200.

2. A l'effet de voter les crédits requis pour la construction de pavages permanents sur les rues suivantes, savoir:

Quartier Ste-Anne: a) St-Patrick, Conde à Island, \$51,500.

Quartier St-Laurent: b) Clark, Craig à Sherbrooke, \$65,300.

Quartier Mont-Royal: c) Soissons, Doussin à Plantagenet, \$22,500.

Quartier Notre-Dame de Grâce: d) Melrose, C.P.R. à St-Jacques, \$15,600; e) Somerled, Mayfair à King Edward, \$15,000; f) Mariette, Terrebonne à Somerled, \$12,100; g) Girouard, à haut niveau longeant le tunnel du C.P.R., \$19,500.

Quartier Villeray: h) Louvain, St-Denis à Millen, \$23,300; i) St-Arsène, Lajeunesse à Foucher, \$7,500.

Quartiers St-Denis et St-Edouard: j) St-Hubert, à haut niveau longeant le tunnel au C.P.R., \$14,000.

3. A l'effet de voter les crédits requis pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles suivantes, savoir:

Quartier Saint-Henri: (a) Ruelle située à l'ouest de la rue Saint-Remi, Notre-Dame à Sainte-Clotilde, \$8,500,00; (b) Ruelle située à l'ouest de la rue DeCourcelles, entre les rues Palm et Notre-Dame, \$8,700.

Quartier Saint-Eusèbe: (c) Ruelles situées à l'est de la rue Sheppard, entre les rues Hochelaga et Sherbrooke, \$5,400,00.

Quartier Villeray: (d) Ruelles situées à l'ouest de la rue Saint-Gérard entre la rue Liège et le boulevard Crémazie, \$11,000; (e) Ruelle située à l'est de la rue Saint-Gérard, entre les rues Jarry et Mistral, \$5,000.

4. A l'effet de voter les crédits requis pour la construction d'un égout sur les rues suivantes, savoir:

Quartier Rosemont: (a) Saint-Zotique, de la 30ème avenue à la 31ème avenue, \$4,200.

Quartier Villeray: (b) Louvain, de Routhier à Lajeunesse, \$1,500.

5. A l'effet de voter les crédits requis pour la construction de trottoirs en dalles en béton, sur les rues suivantes, savoir:

Quartier Rosemont: (a) 12ème avenue, de Saint-Zotique à Nord de Bélanger, \$1,450; (b) Saint-Zotique, de 30ème avenue à la 31ème avenue, \$500.

6. A l'effet de voter un crédit de \$68,000 pour la pose de conduites d'eau en général.

7. Transmettant la liste des employés de la cité destitués par l'ancienne administration et réinstallés par la nouvelle.

8. A l'effet d'approuver un projet de bail entre le département des chemins de fer et canaux du Canada et la Cité au sujet de la construction d'un égout collecteur de la rivière Saint-Pierre.

9. A l'effet d'accepter la proposition de la Compagnie des tramways de Montréal d'établir un service d'autobus sur le pont du port de Montréal, entre l'île Sainte-Hélène et la cité de Montréal.

10. A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la cité accorde à M. T. Péladeau la somme de \$584 pour usage du mur mitoyen de sa propriété située sur Saint-Louis, quartier Ville-Marie.

Quartier Saint-André: 11. A l'effet de permettre à la succession M. McGowan d'ériger un lampadaire sur le trottoir en face du no 2055 de la rue Sainte-Catherine ouest.

Quartier Saint-Georges: 12. A l'effet de louer à la compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique un terrain situé rue Saint-Antoine, pour servir de cour à matériaux.

13. A l'effet de permettre à M. G.-J. Browning d'ériger un lampadaire sur le trottoir en face du no 1007 de la place Burnside.

Quartier Saint-Joseph: 14. A l'effet d'autoriser le service des travaux publics à faire construire en régie un pavage sur le rue Paxton, entre les rues Guy et Richmond, le crédit requis pour l'exécution de ces travaux devant être imputée sur le dépôt de \$4,000 fait à ce sujet par le Canadien National.

construction d'un égout à la rue Hutchison.

Quartiers Rosemont et Montcalm: 20. A l'effet de décréter l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Holt, entre les rues Ibergville et Delorimier, et de voter un crédit de \$90,000 à cette fin.

QUARTIER VILLERAY 21.—A l'effet de permettre à M. A. Prieur d'ériger un lampadaire au bord du trottoir en face du no 7451 de la rue Saint-Hubert.

22.—A l'effet d'approuver la vente à l'enchère de certains résidus de lots provenant de l'expropriation de la rue Fallon, entre les rues De Chateaubriand et Casgrain.

23.—A l'effet de s'adresser aux autorités provinciales et fédérales, au sujet des mesures à prendre pour remédier au chômage au cours de l'automne et de l'hiver prochains.

24.—A l'effet d'accorder les contrats pour la fourniture et l'installation du système de réfrigération et des glacières du nouveau marché Saint-Antoine.

25.—A l'effet d'accorder les contrats pour la fourniture du système de réfrigération, de glacières et tables pour le nouveau marché Saint-Jacques.

Réception à M. Houde

A son arrivée à la gare Windsor hier soir, le chef de l'opposition provinciale a été accueilli par un groupe nombreux de ses amis

Le chef de l'opposition conservatrice à Québec, M. le maire Camillien Houde, est descendu hier soir à la gare Windsor, de retour de sa tournée politique dans les comtés de la Gaspésie et du Lac-St-Jean. Plus de deux cents de ses amis montréalais s'étaient portés à sa rencontre à la gare. Toutes les associations conservatrices de la ville étaient représentées. On reconnaissait encore dans le groupe plusieurs membres de l'exécutif municipal: MM. Bray, Fortin, Weldon et Mathieu; MM. les échevins Biggar, Gilday, Lesage, Dupuis, Auger, Demers, Lamarre, O'Connell, Anggrignon; MM. Aldéric Blain, C. E. Gault et P.-A. Lafleur, députés à la Législature, M. le maire Dalbé Viau, de Lachine; M. le maire Hortensius Béique, de Chambly, M. John Horne, M. Démétrius Baril, c.r., etc., etc.

Après avoir donné la main à ses amis en mettant le pied sur le quai de la gare, M. Houde a fait son entrée dans la rotonde précédé de deux cornemuseurs des Royal Highlanders au milieu des acclamations; il était accompagné de l'organisateur des forces conservatrices dans le district de Québec, M. Thomas Maher. Les arrivants furent aussitôt entraînés vers une estrade improvisée et priés de dire quelques mots à la foule. M. Houde a dit quelques mots de la belle réception qu'on lui a faite tout le long de la route en Gaspésie et dans la région du Lac-Saint-Jean en insistant sur le travail accompli par MM. Thomas Maher et Laurent Barré; il a ensuite remercié ses amis en français et en anglais de la cordialité de leur accueil.

M. Maher invité à son tour à parler a déclaré qu'il était bien facile d'organiser une pareille tournée politique parce que partout on était curieux d'entendre le maire de Montréal, M. Houde. Il a appris à connaître son chef pendant cette tournée et il est convaincu qu'après ces triomphes de M. Houde les conservateurs remporteront 23 des 33 comtés du district de Québec aux prochaines élections. MM. Aldéric Blain et Allan Bray ont aussi adressé la parole. M. Blain faisant observer qu'après cette tournée du bas du fleuve on pouvait dire de M. Houde comme de César: il est venu, il a vu, il a vaincu.

Le cortège s'est ensuite mis en marche vers l'hôtel Windsor où devait se prendre le dîner. M. l'échevin Weldon battait la marche et conduisait le groupe sans hésiter vers l'hôtel dont il fut le gérant pendant de nombreuses années. Il était suivi des deux cornemuseurs des Royal Highlanders et de tout le groupe des délégués conservateurs de la région.

Mgr Turquetil arrive à Churchill

Churchill, 8. — Mgr A. Turquetil, accompagné de quatre religieuses infirmières Soeurs Grises, vient d'arriver de Québec par le Canadien National, en route pour Chesterfield Inlet, à 500 milles au nord de Churchill, où sera ouvert ce mois-ci l'hôpital canadien le plus près du pôle nord.

Mgr Turquetil, connu à travers le Canada sous le nom de l'Evêque de l'Arctique, partira d'ici la semaine prochaine pour conduire les religieuses à leur destination. Ils feront le voyage à bord d'un canot automobile de 25 pieds de longueur.

L'hôpital qui sera ouvert à Chesterfield Inlet représente pour Mgr Turquetil la réalisation d'un rêve de près de 20 ans. A cet hôpital seront soignés les Esquimaux nomades et les nombreux trappeurs blancs que la poursuite des animaux à fourrure conduit à des distances énormes de toute civilisation.

Les quatre religieuses qui prendront la direction du nouvel hôpital de Chesterfield Inlet projettent de donner aussi des cours d'hygiène aux jeunes Esquimaux.

CHEZ DUPUIS Rues Ste-Catherine — St-André — Demontigny — St-Christophe — Plateau 5151

ROBES LAVABLES On les appellerait à tort "robes d'intérieur", car vous voudrez les porter même au dehors, en ville et, va sans dire, à la campagne. Chacune 1.98



Au deuxième

"Service personnel" Quand vous ne pouvez venir au magasin, confiez vos emplettes aux acheteuses de notre "Service personnel".

Téléphonez! Plateau 5151 Local 202

Dupuis Frères J.-N. Dupuis, prés. honoraire A.-J. Dugal, v.-pr. et dir.-gér. Albert Dupuis, président Armand Dupuis, sec.-trés.

terfield Inlet représente pour Mgr Turquetil la réalisation d'un rêve de près de 20 ans. A cet hôpital seront soignés les Esquimaux nomades et les nombreux trappeurs blancs que la poursuite des animaux à fourrure conduit à des distances énormes de toute civilisation. Les quatre religieuses qui prendront la direction du nouvel hôpital de Chesterfield Inlet projettent de donner aussi des cours d'hygiène aux jeunes Esquimaux.

AVANT DE PARTIR Louez un Coffret de Sûreté Pendant que vous êtes en dehors de votre demeure, le feu et les voleurs peuvent détruire vos valeurs. Déposez vos bijoux, documents, dans un coffret de sûreté dans l'une de nos vouîtes. Ces coffrets sont à louer à presque toutes nos succursales. Consultez notre gérant local. LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA